



Bulletin municipal N°30

2013



Fay aux Loges

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

Edito et informations municipales	Pages 3 à 14
Pour une enfance qui grandit bien	Pages 15 à 21
Intercommunalité	Pages 22 et 23
Les entreprises de Fay	Pages 24 et 25
Les associations	Pages 27 à 42
Etat civil	Pages 44 et 45
Calendrier des fêtes	Pages 46 à 48
Adresses utiles	Page 49
Tarifs municipaux	Pages 50 et 51



Mairie de Fay aux Loges

48, rue de l'Abbé Georges THOMAS
45450 Fay aux Loges
Téléphone : 02 38 59 57 11
Télécopie : 02 38 57 03 46
Messagerie : accueil@mairie-fayauxloges.fr
Directeur de la publication : Anne BESNIER

www.mairie-fayauxloges.fr



1, rue Notre Dame
FAY-AUX-LOGES
02 38 59 52 53

4, boulevard Carnot
JARGEAU
02 38 46 10 60

160, rue Jean Zay
SAINT-JEAN-DE-BRAYE
02 38 61 65 35

46, avenue de Gien
CHECY
02 38 222 777

1, route d'Orléans
SANDILLON
02 38 22 10 21

23, place du G^r Leclerc
NEUVILLE-AUX-BOIS
02 38 755 555

www.capladresse.com

Transactions - Location - Gérance

S.A.S. **BELLIER**

ESCALIERS BOIS
MIXTE & SUR MESURE

Un savoir-faire reconnu
depuis plus de **30 ans!**
Etude, fabrication
et pose.



Show room : 103, rue André-Dessaix - RN 20
45400 Fleury-les-Aubrais - Tél. 02 38 74 08 71

Siège social : Zac de l'Évangile 50, rue de la Rochefoucault
45450 Fay-aux-Loges - Tél. 02 38 57 10 51

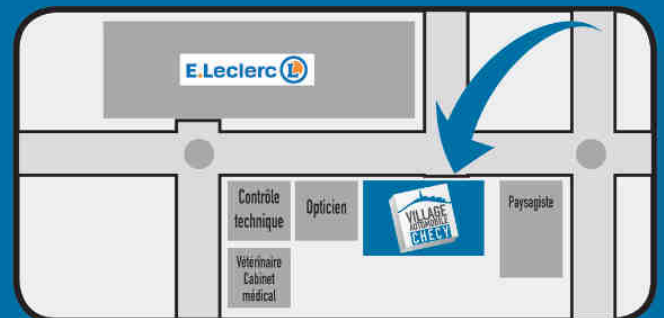
**BELLIER SA s'engage en matière de développement durable.
NOUS RECYCLONS ET COMMERCIALISONS TOUS NOS DÉCHETS BOIS !**

www.escalierbellier.net

NOUVEAU À CHÉCY !
CENTRE OCCASIONS TOUTES MARQUES



02 38 22 38 00



Village Automobile Chécy - 23 rue des Frères Lumière - (près du Leclerc) - 45430 Chécy
Contact : stanistas.defombelle@groupebernier.com

Madame, Monsieur,

L'année 2013, bien entamée, a déjà apporté à certains des joies et à d'autres des peines dues à la marche de la vie. Cette année sera une nouvelle fois une année difficile d'un point de vue économique mais cela ne doit pas ralentir notre action.

Vous connaissez l'importance que j'attache aux relations humaines. L'inauguration du pôle intergénérationnel, qui a

eu lieu en janvier, est en fait la pose d'une première pierre. En effet, en ouvrant cette année ces locaux, nous posons la pierre des relations nouvelles qui vont s'établir entre les Fayciens de tous âges. C'est pourquoi nous mettrons en œuvre des activités qui permettront à toutes les générations de se rencontrer autour de projets communs. Ces activités devraient débuter dès cet été et je remercie les associations qui ont d'ores et déjà accepté de travailler avec nous. Un programme complet vous sera distribué dès la réponse de la Région Centre sur notre demande de subvention.

Tout comme je crois à l'utilité des relations intergénérationnelles, je suis persuadée que nous devons permettre à nos enfants de vivre en comprenant que leur foyer, leur école et leurs loisirs ne sont pas des entités séparées mais que tout ceci se coordonne pour les aider à se préparer à entrer dans leur vie d'ado puis d'adulte. C'est pourquoi je pense que revenir à la semaine de 4 jours ½ est important pour l'équilibre de nos enfants. Mais il ne s'agit pas seulement d'ajouter le mercredi matin à la semaine scolaire, il faut également trouver pour eux le bon rythme journalier ainsi que des nouvelles activités utiles à leur découverte et à leur curiosité. Un comité de pilotage composé d'élus, de professeurs des écoles élémentaire et maternelle et de parents d'élèves travaille déjà en ce sens. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'avis du comité de pilotage et des avis des conseils d'écoles, décidera en mars s'il est opportun de démarrer ces nouveaux rythmes dès septembre 2013 ou s'il est plus judicieux d'attendre septembre 2014.

Concernant une nouvelle fois le domaine des relations humaines, le jumelage de Fay-aux-Loges avec Radico-fani, commune de Toscane sera effectif en 2013. Nous sommes allés les voir, ils sont venus ici et déjà, par ces deux rencontres, nous avons établi des liens d'amitié qui ne demandent qu'à se renforcer. Permettre à chacun, et spécialement aux jeunes qui n'ont pas l'habitude de voyager, de découvrir ce magnifique pays, d'apprendre une nouvelle langue et surtout permettre des nouvelles rencontres, tel est le but de ce jumelage qui se concrétisera juste avant l'été.

Tous les projets communaux qui ont été réalisés à Fay-aux-Loges ont toujours été conçus avec le souci de correspondre aux besoins de la population et celui de ne pas entamer de manière importante les finances communales afin que les équipes futures aient encore les moyens de travailler. C'est dans cet esprit que le Conseil Municipal a décidé la réfection de l'école élémentaire P2 en 2013. Certes, nous aurions aimé travailler aussi sur un réaménagement de l'école maternelle mais nos moyens financiers ne nous le permettent pas et la projection des effectifs dans les années à venir n'en montre pas la nécessité.

Il est également un point qu'il ne faut pas négliger dans ces moments plus difficiles, c'est l'accès à la culture pour tous. La programmation culturelle 2013 vous présente quatre spectacles très différents. J'espère que vous y assisterez sans oublier toutes les autres activités présentées par les associations.

Quand tout va bien, le rôle d'un Maire est assez facile mais dans les moments difficiles les élus doivent prendre pleinement conscience de la situation de leurs administrés. Le dossier des ordures ménagères est justement le contre-exemple de ce qui doit être fait. En effet, s'il est important de réduire la quantité de déchets produits, il est important de ne pas faire subir aux foyers une augmentation brutale de leur dépense. Un projet qui n'est étudié que globalement en oubliant la dimension humaine du problème ne peut être que voué à l'échec. Au moment où j'écris ces lignes, la décision du SICTOM n'est pas prise. J'espère que nos délégués sauront revenir pour 2013 à la situation de 2012 afin de réétudier ce dossier.

Vous l'avez compris, je crois à la force des relations que chacun peut avoir avec tous et tous avec chacun. Si les relations humaines ne servaient à rien, il n'aurait été créé sur cette terre que des îles désertes. Mais quelque fois, tellement pris par la vitesse de notre époque, on oublie ceux ou celles qui sont à nos côtés, voisins, collègues de travail, amis. C'est pourquoi je pense souvent à cette phrase glanée au hasard de mes lectures : « Nous avons marché si vite que nous ne savons plus ce que nous faisons. Maintenant nous devons attendre que nos âmes nous rejoignent ».

En ce début d'année, je souhaite que nos âmes nous rejoignent. Je souhaite que nos vies retrouvent les vraies valeurs des relations humaines qui seules permettent de bâtir ensemble en faisant passer l'intérêt de tous avant les petites réclamations de chacun. Je vous souhaite surtout beaucoup de joie.

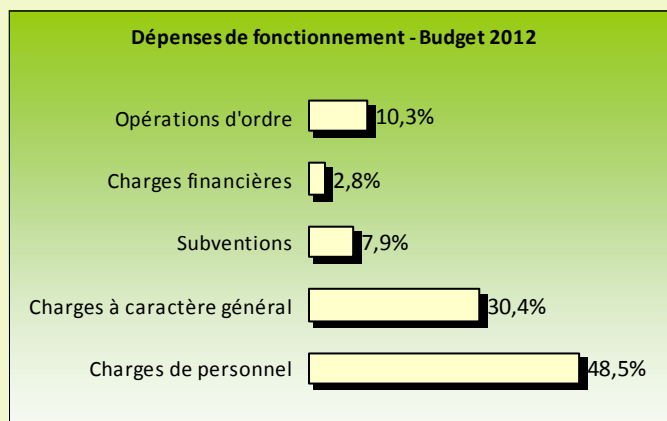
Votre Maire Anne BESNIER

BUDGET PRINCIPAL 2012

Fonctionnement

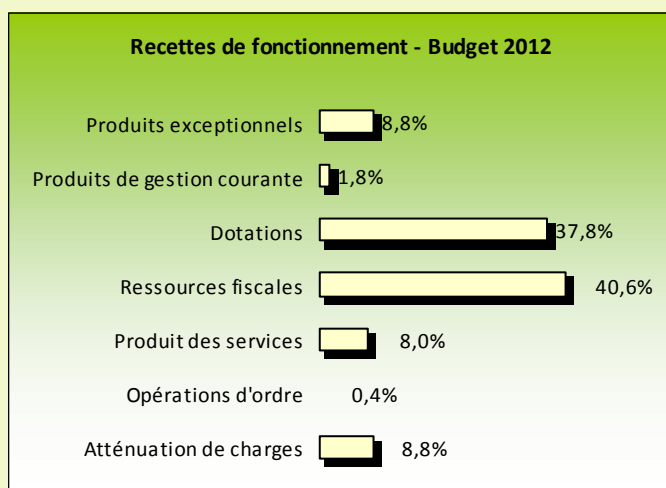
✓ Les dépenses de fonctionnement de 2012 s'élèvent à 2 632 000 €

Elles se répartissent comme suit :



✓ Les recettes de fonctionnement de 2012 s'élèvent à 3 122 000 €.

Elles proviennent des :



L'excédent de l'année précédente est de 563 000€ et celui de 2012 est de 490 000€. Cela a permis d'abonder au budget d'investissement et de financer en totalité les acquisitions et travaux réalisés.

Investissement

✓ Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 279 000€ couvrant principalement les éléments suivants :

- Le pôle intergénérationnel
- L'achat du futur CCAS rue de la Moinerie
- Les travaux rue des Genièvres
- Construction d'une dalle dans la cour élémentaire
- Mise en place de poteaux incendie route de Nestin et chemin de la They
- les travaux de la halte-canal

✓ Les recettes d'investissement s'élèvent à 952 000€ pour cette année. Elles proviennent notamment :

- Des produits de cessions (ventes) : 270 000€
- Du Fonds de Compensation à la TVA et la taxe d'aménagement : 279 000 €
- Des subventions : 247 000€

Le déficit d'investissement est de 155 000 € et sera ultérieurement recouvert dans le budget 2013 par une part d'excédent de fonctionnement.

BUDGET EAUX

Fonctionnement

Les dépenses s'élèvent à 29 056 € et les recettes à 64 323 € soit un excédent annuel de 35 266€. Le report de fonctionnement antérieur s'élevant à 131 133€, l'excédent global à reporter en 2013 est de 166 400 €.

Investissement

Les dépenses s'élèvent à 6 640 € et les recettes à 29 056 € soit un excédent annuel de 22 415€. Le report d'investissement antérieur s'élevant à 45 053€, l'excédent global à reporter en 2013 est de 67 469 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

Les dépenses s'élèvent à 103 415 € et les recettes à 161 888 € soit un excédent annuel de 58 472€. Le report de fonctionnement antérieur s'élevant à 42 792€, l'excédent global à reporter en 2013 est de 101 265 €.

Investissement

Les dépenses s'élèvent à 57 862 € et les recettes à 103 234 € soit un excédent annuel de 45 371 €. Le report d'investissement antérieur s'élevant à - 10 121€, l'excédent global à reporter en 2013 est de 35 250 €.

BUDGET « LE CLOS DES PRÉS DU BOURG »

Les travaux du lotissement sont achevés. Les 4 lots destinés à recevoir des habitations privées ont tous fait l'objet de promesses de vente. Le lot destiné à recevoir des logements sociaux a été cédé par bail à Logem Loiret. Le solde positif attendu de l'opération sera crédité au budget principal lorsque toutes les écritures auront été soldées en 2013.

Les taux des impôts sont restés inchangés en 2012, il en est de même en 2013, soit :

- Taxe d'habitation = 14,63 %,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 23,63 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 68,84 %

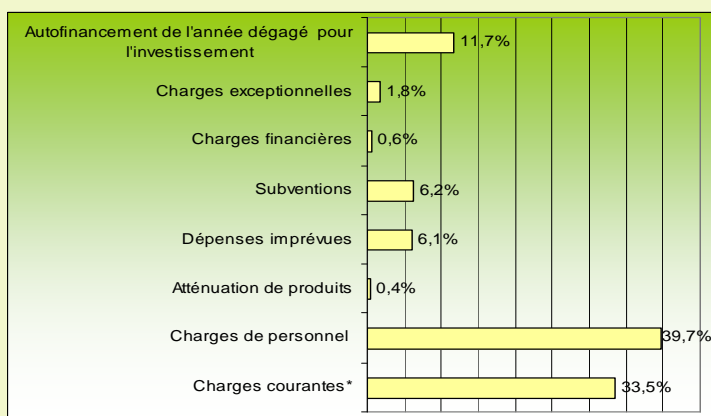
BUDGET PRINCIPAL 2013

Fonctionnement

✓ Les dépenses s'élèvent à 3 422 640 € dont 400 000,00 € versé à la section investissement. Les dépenses de fonctionnement réelles sont de 3 022 640 €.

Elles se répartissent en :

- Charges courantes* = 33,48%
- Charges de personnel = 39,73%
- Atténuation de produits = 0,41%
- Dépenses imprévues = 6,13%
- Subventions = 6,22%
- Charges financières = 0,56%
- Charges exceptionnelles = 1,78%

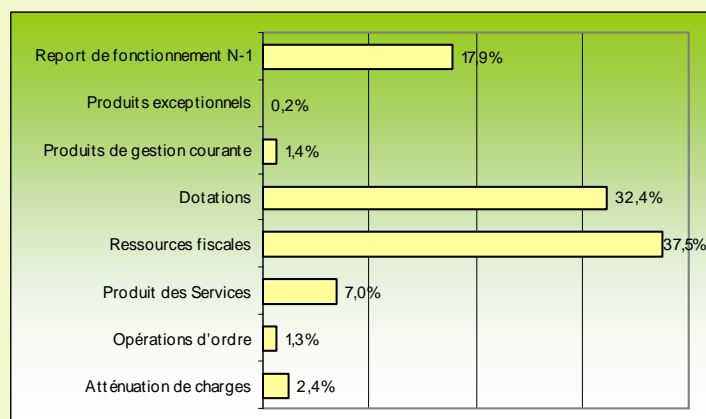


- Autofinancement de l'année dégagé pour l'investissement = 11,69%

Les subventions aux associations fayciennes et non fayciennes s'élèvent à 35 070 €.

✓ Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 422 640 € dont 613 259 € de report de fonctionnement. Elles proviennent :

- Atténuation de charges = 2,37%
- Opérations d'ordre = 1,26%
- Produit des Services = 7,01%
- Ressources fiscales = 37,54%
- Dotations = 32,37%
- Produits de gestion courante = 1,40%



- Produits exceptionnels = 0,15%
- Report de fonctionnement N-1 = 19,91%

Investissement

✓ La section investissement s'équilibre à 2 432 038,53 €. Ces dépenses comprennent un déficit de 324 665,15 €, les restes à réaliser 2012 pour 109 586,38 € (dépenses du pôle intergénérationnel, construction des parkings rue André Chenal et Alphonse Desbrosses, Achat du local du rez-de-chaussée attenant à la poste, recettes des subventions du pôle) ainsi que les investissements nouveaux pour 1 882 385,00 € (l'agrandissement du groupe scolaire Pierre MESPLES, aménagement de la cour du pôle, aménagement du jardin public, révision du Plan local d'urbanisme et élaboration du plan de circulation).

Ces dépenses seront couvertes par les excédents de fonctionnement des années précédentes, subventions et dotations et par un emprunt de 712 000 € contracté sur 20 ans. La commune est très peu endettée (93 €/habitant contre 706€/habitant en moyenne générale pour les communes de strate équivalente).

BUDGET EAUX

Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 228 192,82€.

Investissement

La section investissement s'équilibre à 246 779,88 €

Les dépenses d'investissement sont principalement pour la mise en place d'une réserve d'eau supplémentaire.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 251 930 €.

Investissement

La section d'investissement s'équilibre à 180 760 €.

Les investissements à réaliser en 2013 comprennent la réhabilitation du réseau d'assainissement entre la Jeune France et le poste de relevage rue Alphonse Desbrosse.

BUDGET « LE CLOS DES PRÉS DU BOURG »

Avec les différentes écritures de stocks, le budget s'équilibre à 640 351,18 € en fonctionnement et à 590 295,31 € en investissement. Il devrait être clos en 2013 et l'excédent prévisionnel est de 97 000€ et sera reversé au budget principal.

LE CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Pour un accueil mieux adapté des personnes et de meilleures fonctionnalités pour les bénévoles qui y travaillent, la commune investit dans un nouveau local.

L'opportunité s'est présentée avec la mise en vente d'un pavillon situé au 18, rue de la Moinerie que la municipalité s'est empressée de préempter pour concrétiser son projet.

Cette propriété acquise par la commune fait une continuité avec le Pôle Intergénérationnel, et son grand terrain de 1 300m² (que l'on aperçoit à droite sur la photo) va permettre d'y aménager un jardin public au cœur du village avec des jeux pour les enfants.



Les travaux de transformation notamment pour l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) et d'aménagements intérieurs sont en cours depuis plusieurs semaines, mais l'ouverture initialement prévue au cours du premier semestre, ne sera pas effective avant le troisième trimestre.

Pour les mois à venir, les permanences continuent à se tenir les vendredis après-midi de 14h à 16h et les lundis après-midi aux mêmes horaires en ce qui concerne la distribution de la Banque Alimentaire, au Centre Communal d'Action Sociale « Constance CAZOT » situé dans la cour de la mairie.

Comme chaque année, le CCAS a offert un repas de Noël ou un colis pour les personnes âgées de 73 ans et plus.

La collecte de la Banque Alimentaire des 23 et 24 novembre 2012 a permis de réunir 636 kg de denrées sur Fay-aux-Loges, avec la participation des écoles, maternelle et primaire.

S'il faut remercier les généreux donateurs, il n'en reste pas moins que les dons sont en régression alors qu'inversement les personnes en difficultés se font toujours plus nombreuses.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Agrandi en 2010 puis rénové en 2011 pour la partie ancienne, le restaurant scolaire accueille chaque jour 350 enfants des écoles maternelles et primaires, avec un taux de fréquentation supérieur à 80%.

Les repas sont servis en liaison froide par « La Cuisine Evolutive » depuis le 1^{er} septembre 2012.

Les menus du mois en cours sont disponibles sur le site Internet de la commune à :

<http://www.mairie-fayauxloges.fr/restaurant-scolaire>

BOUCHONS CA ROULE

2860 kg de bouchons plastique ont été collectés, ce qui a valu à la commune de remporter le challenge des communes de 2500 à 4000 habitants.

Ce challenge, remis par son Président, Thierry MAUBERT, lors de l'assemblée générale « Bouchons ça Roule » qui s'est déroulée à la Salle Polyvalente de Fay-aux-Loges le 12 octobre 2012, est un encouragement à persévérer dans cette action en faveur des handicapés.

Les collecteurs orange sont à votre disposition :

- à l'école primaire,
- à la maternelle,
- à la halte-garderie
- et dans la cour de la Mairie.

pour y déposer vos bouchons en plastique.

L'AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs continue cette année encore les mardis et vendredis soir de 16h45 à 18h sur proposition des professeurs des écoles en accord avec les parents.

7 bénévoles assurent cette aide aux devoirs.

Cette organisation pourrait être remise en cause avec le réaménagement des rythmes scolaires à la rentrée 2013-2014.

LE CIMETIERE

Le Jardin du Souvenir a été agrandi cette année avec la pose de 6 nouveaux Columbariums.

Horaires d'ouverture :

- Été : 7h30 à 20h00
- Hiver : 8h00 à 17h30

Ouverture et fermeture automatique des portes aux horaires ci-dessus.

RUE A. CHENAL

Deux plateaux surélevés ont été installés, avec une limitation de vitesse à 30km/h, le but étant de réduire la vitesse de tout véhicule à proximité des écoles et du pôle intergénérationnel.

Les passages piétons du carrefour des rues A. Chenal et J. Parer ont été mis en conformité avec les normes d'accessibilité pour les personnes mobilité réduite (abaissement des bordures de trottoirs, bandes podotactiles).

Marquage au sol de parties réservées aux cyclistes.

RUES A. DESBROSSES ET P. DU TERRAIL

Une étude a été réalisée pour de futurs aménagements de sécurité.

ROUTE DE TRAINOU

Un plateau surélevé sera installé en 2013 au niveau de la rue des acacias. Cet aménagement qui était prévu en 2012 a été retardé car il a fallu obtenir l'accord du Conseil Général gestionnaire des routes départementales pour l'obtention d'une subvention.

BROCANTE DE TORFOU

Le site de la brocante de Torfou a été mis en sécurité par la commune. C'est à dire vidé de tous produits inflammables et dangereux pour le voisinage. Les ouvertures de certains bâtiments ont été murées pour en interdire l'accès.

DÉFENSE INCENDIE

Une réserve de 60 m³ sera installée en 2013 route de Vitry.

Une plate forme de retournement pour les pompiers sera réalisée en 2013 sur le chemin de contre halage, au lieu dit « la houillère ».

VESTIAIRES STADE DE FOOTBALL

Ce bâtiment, vandalisé a plusieurs reprises a été mis sous alarme et surveillance permanente.

RAPPEL DU CODE DE LA ROUTE

(EXTRAITS DES ARTICLES R417-9, R417- 10, R4417-11)

Le stationnement permanent sur les trottoirs n'est pas autorisé, il ne doit pas gêner la circulation des piétons ou des personnes à mobilité réduite. Dans quelques rues ceci n'est pas respecté.

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Sont considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, virages et des sommets de côte.

Est également considéré comme gênant tout arrêt ou stationnement d'un véhicule sur les emplacements réservés aux véhicules portant une carte de stationnement de modèle communautaire pour personne handicapée, ou macaron grand invalide de guerre (GIG) ou grand invalide civil (GIG).

Pour la sécurité de chacun nous demandons de respecter ces règles simples et de bon sens civique.



LE CŒUR DE NOTRE VILLAGE APRÈS LA DÉVIATION

Il y a l'avant déviation et il y aura l'après déviation. L'avant déviation, ce sont des trottoirs trop étroits rue Notre Dame, avec le risque de se faire happer par un camion roulant un peu trop vite ou un peu trop au bord du trottoir, l'avant déviation ce sont les manœuvres des véhicules pour permettre à deux poids lourds de se croiser en angle droit à hauteur du pont du canal, l'avant déviation, c'est ce que les Fayciens vivent tous les jours avec de plus en plus de difficulté puisque les poids lourds sont de plus en plus gros.

L'après déviation, c'est ce qu'il faut préparer dès maintenant. Comment sera notre cœur de village sans camion ? Comment y circulerons nous ? Que pourrons faire les piétons et les cyclistes. L'étude que nous fe-

rons en 2013 (si le résultat de l'appel d'offre correspond à nos prévisions financières) ou en 2014 doit répondre à ces questions. Mais pour que ces réponses correspondent à ce que la majorité d'entre vous souhaitera, c'est en concertation totale avec vous que cette étude se déroulera. Dès que le cabinet d'étude sera choisi, un groupe de concertation composé de Fayciens non élus et un comité de pilotage composé d'élus et d'experts seront créés et travailleront de concert durant un an.

C'est un travail important et difficile puisqu'il devra aboutir à une solution qui transformera notre centre bourg. Je sais que beaucoup d'entre vous sont prêts à nous aider sur ce projet et je compte sur vous pour cela.

Anne BESNIER

TRAVAUX

réalisés au titre du budget 2012

CHEMIN DES GENIÈVRES

Réfection complète de la couche de roulement de cette voirie entre Les Genièvres et Herbault, avec des purges importantes et renforcement aux endroits où les ornières atteignaient les 20 centimètres de profondeur.



Coût pour la commune : 62 000€

PARKINGS

Rue André Chenal



Aménagement d'un parking de 32 places dont 2 pour les personnes à mobilité réduite, sur le terrain acquis en 2011. Idéalement situé à proximité des écoles primaires il a été

« adopté » dès son ouverture par les parents d'élèves et les professeurs des écoles.

Rue Alphonse Desbrosse

Ce parking de 10 places étend les capacités d'accueil en centre bourg notamment pour les jours de marché et pour le restaurant La jeune France en semaine.



Ces 42 nouvelles places de parking augmentent d'environ 10% le nombre total de places disponibles sur la commune, qui passe à 470 !!

Coût de l'aménagement de ces 2 parkings : 70 000€

HALTE CANAL

Cette halte aménagée par la municipalité (dans le très ancien local pompiers!) est située en centre bourg sur le chemin de halage, près de la mairie. Elle est mise gratuitement à la disposition des randonneurs et promeneurs voulant se mettre à l'abri, faire une pause ou pique niquer confortablement.

Ce local est meublé de tables et de bancs, de poubelles et comprend un WC public, accessible aux

personnes à mobilité réduite, et 2 prises de courant.

L'ouverture et la fermeture des portes ainsi que la commande de l'éclairage sont entièrement automatisées.

Plus d'info sur : <http://www.mairie-fayauxloges.fr/halte-canal-wc-public>



Coût de l'opération : 24 000€ dont 6 000€ de subvention du Pays.

TROTTOIRS RUE DE L'ABBÉ THOMAS



2012 a vu la réalisation de la première tranche des travaux de réfection des trottoirs de la rue de l'Abbé Thomas.

Plus de 20 cm d'épaisseur de calcaire renforcent la structure pour empêcher les déformations qui existaient.

Les tuyaux en acier du pluvial, devenus dangereux car perforés à de nombreux endroits ont été remplacés par des caniveaux en béton.

Coût des travaux : 32 000 €

30 ans déjà

Assainissement
Démolitions
Matériaux de carrière
Tous terrassements

P. LERAY

Transports tous produits Nationaux et Internationaux convois exceptionnels



135, rue Jean Parer - 45450 Fay aux Loges
Tél. 02 38 59 57 08 et 06 07 57 25 50

ECLAIRAGE PUBLIC

Préserver la biodiversité

La pollution lumineuse est une cause importante de sa diminution, respecter les cycles biologiques indispensables aux humains et aussi à l'ensemble de la faune et de la flore. En effet, l'alternance naturelle du jour et de la nuit régit depuis toujours la vie sur terre

Concilier confort, sécurité et économie d'énergie pour les habitants dans leur résidence et pour leurs déplacements.

Conserver à l'humanité les beautés du ciel nocturne selon les recommandations explicites de l'UNESCO

Tels sont, aujourd'hui les enjeux de l'éclairage public.

L'éclairage public à Fay aux Loges,

c'est 450 points lumineux gérés par 24 armoires de commande. Des pré-études menées par la commune en 2008 et 2009 ont montré la nécessité de procéder à une étude plus approfondie de nos sources lumineuses et de leur gestion.

Cette étude confiée, après appel d'offre à la Société Idelum et en partie financée par l'Adème a abouti à déterminer que :

- 70% de nos points lumineux étaient des ballons fluos, sources très énergivores bannis par la commission européenne à l'horizon 2015.
- 60% des luminaires routier étaient d'anciens modèles vétustes ou inefficaces et non conformes aux normes actuelles de sécurité.
- 80% des armoires de commande étaient en état moyen ou vétuste, voire dangereuses pour certaines.

De cette étude avec Idelum, nous avons bâti un cahier des charges pour un appel d'offre englobant, la maintenance et la rénovation de notre éclairage public.

Cet appel d'offre a été attribué à la Société SPIE fin 2010 et sa mise en application a commencé début 2011, avec le remplacement de toutes les lampes et le nettoyage des optiques, ce qui déjà apporté une amélioration de la qualité de l'éclairage.

Le montant total du contrat est de 340 000€ sur 8 ans, dont deux tiers sont consacrés pour la rénovation et la modernisation, l'autre tiers concerne la maintenance des installations existantes, à la signature du contrat.

Le coté visible



Ces nouveaux lampadaires choisis pour les zones résidentielles sont déjà en partie installés rocade des Carriers en remplacement des boules fluo.

Ce lampadaire routier venu en remplacement des anciens modèles, rue des Maillets, rue du Gourdet, rue de l'Enfer et rue des Maisons Pavées apporte réellement un plus en terme d'éclairage.



Au terme de ce contrat :

- Toutes les armoires de commande seront en conformité avec les normes en vigueur, équipées d'horloge astronomiques déclenchant simultanément l'allumage ou l'extinction et avec variation (baisse de 40% de la consommation en heures de nuit pour les secteurs en éclairage permanent).
- 361 luminaires, 55 mâts et 181 crosses seront remplacés.
- 4 variateurs de puissance seront installés afin de générer rapidement des économies d'énergie.
- Sera réalisé un gain énergétique de 84 485 KWh par an soit plus de 40 % par rapport à l'origine.

Assurances conseils assistance

thelem
assurances

Alexandre TISSIER
12, rue Notre Dame
à **FAY AUX LOGES**

☎ **02 38 59 50 33**

Devis gratuits

©photo : Fotolia, N° Orias 11 063 587.

Auto Habitation Santé Accidents de la vie

2012, n'a pas été une bonne année en terme de publications : pas de gazettes et pas de bulletin annuel, or nous savons que ces supports sont très attendus par les habitants de Fay, aussi nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Les articles ont manqués pour éditer la gazette, quant au bulletin il serait sorti bien trop tard et nous avons pris la décision de ne pas le produire.

Pour nous faire (un peu) pardonner, vous avez entre les mains ce bulletin 2013 « new look », qui avec 52 pages est le plus étoffé et nous espérons le plus complet jamais réalisé.

Ce qui ne veut pas dire que la commission s'est reposée, bien au contraire, un énorme travail a été réalisé au cours de nombreuses réunions de travail, pour aboutir à la création :

- Du nouveau logo de la commune
- De la charte graphique
- Du nouveau site Internet de Fay

Le Logo



Ouvert, modernisé; dans son dessin, par la qualité du graphisme et sa police de caractère, il conserve néanmoins les éléments les plus représentatifs de la commune :

l'église, le hêtre (dont Fay tire son nom), le canal et les plus cités par les habitants interrogés par les étudiants de l'IAE. Des 3 modèles proposés lors de la réunion publique en février 2012, c'est celui qui a remporté plus de 75% des suffrages.

La charte graphique

Les couleurs : le bleu pour le canal, le vert pour la forêt, le hêtre la campagne, le «miel» pour l'apiculture soulignent l'identité de Fay aux Loges

Le site Internet

Notre ancien site créé il y a 10 ans avec un outil simple était devenu obsolète et plus vraiment attrayant.

Le nouveau site inauguré lors du forum des associations en septembre 2012 est un site moderne au goût du jour, intégrant la charte graphique des couleurs.

La navigation est aisée, avec 1 ou 2 clics maximum l'accès à l'information est rapide.

De nouveaux modules ont été ajoutés :

- Calendrier
- La météo de Fay
- Un puissant moteur de recherche (à l'intérieur du site)
- Les actualités à la une
- Les fiches avec plan développées par Fabrice Pelletier De plus il est facilement actualisable et évolutif

Encore merci à tous les acteurs pour le travail réalisé.

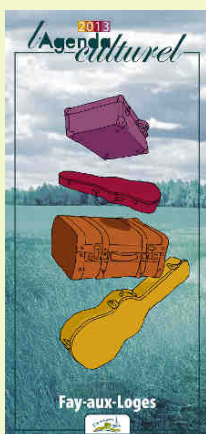
Visitez le : www.mairie-fayauxloges.fr Faites nous part de vos commentaires et de ce que vous souhaiteriez y trouver en plus.

Pour 2013 :

Installation d'un panneau d'information lumineux à l'entrée du village en venant de Saint Denis de l'Hôtel afin de compléter l'éventail de nos supports d'informations.



PROGRAMMATION CULTURELLE 2013



Pour l'année 2013, la ville de Fay aux Loges a décidé de relancer une programmation artistique régulière à la salle des fêtes et à l'église.

4 spectacles, variés et accessibles à tous, grâce à une politique tarifaire particulièrement étudiée, composent cette première saison.

■ Vendredi 22 mars à 20h30

Salle des fêtes

SCAPIN AU JARDIN

par la compagnie CASANOV'ARTS avec François MANUELIAN

■ Dimanche 9 juin à 17h30

Eglise

CONCERT

OPUS 45 sous la direction de Philippe GABEZ

■ Vendredi 18 octobre à 20h30

Salle des fêtes

NOT TODAY

Par la compagnie Dimitri HATTON

■ Vendredi 6 décembre à 20h30

Salle des fêtes

HOMMAGE A GEORGES BRASSENS

Avec Aimée LEBALLEUR, Valérian

RENAULT, Pascal MAUPEU, Baptiste DUBREUIL et Pascal BARCOS

TARIFS

- Tarif plein 7 €/personne
- Tarif réduit 5 €/personne
- (moins de 18 ans, plus de 65 ans, chômeur, bénéficiaire du RSA)
- Tarif famille 12 €/famille (plus de 2 personnes de la même famille)

ABONNEMENT

- 4 spectacles 20 €/personne
- 3 spectacles 18 €/personne

GROUPE : 5 €/personne
(10 personnes et plus)

Plus d'infos sur : www.mairie-fayauxloges.fr/saison-culturelle

Renseignements : 02 38 59 57 11

La commission Loisirs

Le conseil municipal à travers sa politique d'urbanisme a une vision à moyen et long terme du devenir de la commune. Il s'agit de permettre à de nouveaux habitants de s'installer tout en s'assurant que les services nécessaires pourront leur être proposés (écoles, garderie, structures sportives,...).

La création de nouvelles zones d'habitation est donc nécessaire ainsi que de nouvelles zones destinées à recevoir les équipements publics.

LES ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES

La commune a fait l'acquisition de deux terrains en centre bourg pour créer des nouveaux parkings (voir rubrique travaux) de taille modeste qui vont s'intégrer facilement dans le tissu urbain. Ces achats sont réalisés de façon amiable avec les propriétaires. Ils évitent que de nouvelles constructions s'implantent à des endroits stratégiques pour le développement de la commune, à proximité des équipements publics et des commerces.

Une parcelle contigüe au pôle intergénérationnel (18 rue de la moinerie) a été achetée pour 150 000 €. Le terrain va être transformé en jardin public avec des structures de jeux pour les enfants et la maison va accueillir un nouveau Centre Social aux dimensions adaptées aux besoins grandissants.



La Poste a mis en vente ses locaux tout en souhaitant rester locataire. Le conseil municipal, qui est attaché au maintien de ce service, a décidé d'acquérir ce local en rez de chaussée pour 60 000 €. Des travaux de mise en accessibilité

devront être réalisés.

La partie arrière du bâtiment n'étant plus utilisée par La Poste, elle sera réaménagée pour accueillir en location un nouveau kinésithérapeute.

Les étages du bâtiment de La Poste ont été achetés par la Communauté de Communes des Loges pour y faire un logement social.

Pour financer ces achats, le conseil municipal a décidé de vendre les biens immobiliers non stratégiques pour

son développement (maison rue de la Bretauche et terrain rue de la gare).

LA TRANSFORMATION DE FRICHES INDUSTRIELLES EN SECTEURS D'HABITATION

La commune poursuit sa politique de transformation de friches industrielles en secteurs d'habitation. Le site de l'ancienne station d'épuration rue Alphonse Desbrosses a été viabilisé pour accueillir 4 maisons individuelles et 4 logements sociaux. Cette opération va permettre de dégager un gain de l'ordre de 100 000 € pour la commune.

Le site de Torfou, en face du lotissement de La Binoche, est à l'abandon depuis près de 5 ans. Un accord amiable d'acquisition n'a pas pu être trouvé avec les propriétaires.



La commune a été amenée à réaliser des travaux sur ce site (voir rubrique sécurité) et a pris un avocat pour l'accompagner dans ce dossier.

LES PROJETS 2013

- La révision de notre Plan Local d'Urbanisme aura notamment pour objectif de permettre d'accueillir une nouvelle salle multisports et une nouvelle maison de retraite.
- Dans le cadre de la politique « Cœurs de villages » de la Communauté de Communes des Loges, les venelles de notre commune seront réaménagées pour 245 000 €.
- Une étude sera menée sur le devenir du centre bourg (circulations, aménagements) dans la perspective de la mise en service de la déviation.

SERRURERIE - MÉTALLERIE - TÔLERIE
ROUSSELET PASCAL
 Maison fondée en 1893
 Découpage • Poinçonnage • Pliage • Soudure tous métaux
 Clôture • Portail • Défenses • Rampes d'escaliers
 7, rue Notre Dame - B.P. 18 - FAY-AUX-LOGES
 Tél. 02 38 59 57 28 - Fax 02 38 57 04 14 - E-mail : rousseletpa@wanadoo.fr

ATOUT MG CHAUFFAGE
 Chauffage - Plomberie - Sanitaire - Soins
Manson Gilles
 80 Rue Abbé Georges Thomas
 45 430 FAY AUX LOGES
 06 32 02 10 14
 02 38 59 23 98

LE MARCHÉ

Un nouvel élan pour le marché du mercredi

Depuis l'extension du marché dans la rue des Maillets nous avons accueilli 6 nouveaux commerçants. Notre marché est dynamique et attractif, les communes voisines nous l'envient, il faut encourager son développement, cela fait partie de la vie et du dynamisme de notre village. Les commerçants proposent des produits de qualité pour la plus grande satisfaction des clients. Les plus anciens toujours présents depuis les années 85 - 86.

- Les pommes de Maryse
- Notre boucher chevalin
- Notre poissonnier

Sans oublier les plus jeunes qui sont également toujours fidèles, merci à vous pour la qualité de vos produits, continuez à faire connaître notre marché.

La commune de Fay aux Loges a adhéré à : [www/geomarches.com](http://www.geomarches.com) Ce site permet de faire la promotion du marché ainsi que la recherche de nouveaux commerçants.



COMMERCES SÉDENTAIRES

En 2011/2012 , 3 nouvelles vitrines se sont ouvertes dans la rue notre Dame :

- Coté Vin Cœur
- Rebouteux
- Mercerie

Sur le secteur «Pays Forêt val de Loire» Fay aux Loges est l'une des communes qui répond le mieux en terme de commerces de proximité. Continuons dans cette voie, il faut les soutenir en allant les « faire travailler ».

La commune propriétaire de deux bâtiments commerciaux contribue au maintien de diverses activités.



Merci à l'Union Commerciale et Artisanale pour son dynamisme et son imagination pour animer notre commune.

NOS COMMERCES**DISPOSITIF : ORAC/OCMACS**

Ce sont des aides aux commerçants et artisans pour la création, la reprise, la modernisation, ou le développement de leur entreprise.

Bilan de la 1ère tranche

Le comité de pilotage s'est réuni à 8 reprises depuis de le démarrage en juin 2010. Sur les 49 dossiers présentés, 48 projets d'artisans et de commerçants ont été sélectionnés, dont 4 pour la commune de FAY aux LOGES.

Règles de financement :

- Une subvention de 30% est calculée sur le montant HT des investissements à condition :

- Que le projet d'investissement éligible soit supérieur à 10 000€
- Que l'entreprise s'engage dans une démarche de progrès (pré-diagnostic de l'entreprise par les chambres consulaires, suivi d'une formation minimum de 3 jours).
- La subvention ORAC est plafonnée à 10 000€

La 2^{ème} tranche estimée à un an et demi sera consacrée :

- Aides directes aux entreprises(environ 55 dossiers).
- Au fonctionnement(animation, expertise technique).
- Propositions d'actions collectives (plan de développement, conseil stratégie commerciale, accessibilité, transmission d'entreprises).

Pour toute demande de subvention, contacter :

Iwan LE MERDY au 02 38 46 84 40

DEVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITES

Au cours des années 2011 et 2012, plusieurs sociétés ont fait l'acquisition de terrains sur les zones d'activités situées sur la commune de FAY-AUX-LOGES mais gérées par la Communauté de Communes des Loges, ce sont :

1 - ZONE DE L'EVANGILE

Les Transports ANDESQUARD, Gérant M. Jean-Pierre ANDESQUARD, spécialisés dans le transport sanitaire, ont fait l'acquisition de 2500 m², au 475, rue Bernard de la Rochefoucauld et ont construit un bâtiment.

2 - ZAC DES LOGES

- CORTEC INGENIERIE ET JCB CREATION de Messieurs Frédéric BILLON et J.C. BIGNON, profession d'ingénierie et création désigner de casques, au 214, rue Aristide Briand sur un terrain de 2 500 m² avec construction de locaux professionnels.
- LB AMENAGEMENTS de M. Ludovic BULTEAU, exerçant l'activité d'aménagement minéralisé de ter-

rasses, sis au 80, rue Willy Brandt sur un terrain de 5 000 m². Le bâtiment abritant cette activité est construit.

- PEOPLE AND BABY, crèche de 30 lits, située au 44, rue René Cassin, sur un terrain de 3 212 m². Les locaux sont opérationnels depuis la rentrée 2012-2013.
- Toutes ces nouvelles activités offrent une vingtaine d'emplois.
- Monsieur Fabrice AFFOUARD a fait l'acquisition d'un terrain de 3 500 m² au 61, rue Georges Catlett Marshall pour y construire un restaurant d'entreprise.
- Monsieur ZNIBER de LUNARI INTERNATIONAL a fait l'acquisition d'un terrain de 9 237 m² au 71, rue René Cassin pour y développer une activité de stockage et conditionnement de linge.

Christian CHANTALAT
Boucherie - Charcuterie
Gibiers - Volailles

Qualité Tradition

Au cœur de la fraîcheur



25, rue Notre Dame
45450 FAY AUX LOGES
02 38 46 01 10

S.A.R.L.
Joudiou & fils

MAÇONNERIE CARRELAGE COUVERTURE



34, rue Alphonse Desbrosse
45450 FAY-AUX-LOGES
02 38 59 55 95

PROJET DE JUMELAGE AVEC UNE VILLE D'ITALIE

FAY-AUX-LOGES n'avait pas encore trouvé « l'âme sœur » pour réaliser un jumelage.

Désormais, c'est en bonne voie !

L'heureuse élue est un adorable village de 1 500 habitants « RADICOFANI » situé au cœur de la Toscane, à environ 50 kms au sud de Sienne, dans le parc national d'ORCIA, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce bourg, à l'allure médiévale, est situé sur une voie historique de pèlerinage reliant l'Europe du Nord à Rome « La Francigena », d'ailleurs toujours très empruntée.

Une délégation faycienne de cinq personnes dont Madame Le Maire Anne Besnier et Monsieur Claude Baudeau adjoint, se sont rendus sur place en Juillet 2012, afin d'évaluer la pertinence d'un tel projet.

Nous avons été séduits par l'accueil et les caractéristiques de RADICOFANI et heureux de constater l'intérêt commun et réciproque de nos deux communes « poursuivre le projet de jumelage ».

En novembre, nous avons accueilli la délégation de RADICOFANI à FAY, composée du Maire, Massimo MAGRINI et de deux adjoints.

Une présentation leur a été faite en présence des membres du Conseil

municipal et des Présidents d'Associations actives de FAY, l'échange fût fructueux, tant nos associations trouvent à RADICOFANI leurs counterparts.

Cette délégation a pris part, à nos côtés, aux cérémonies du 11 Novembre.

En son conseil de Décembre, le Conseil Municipal a approuvé le principe de jumelage avec RADICOFANI et ouvert une ligne budgétaire de 5 000 Euros à cet effet.

Un comité de jumelage se mettra en place pour gérer les activités induites par ce jumelage.



Des dates ont été fixées et admises par les deux communes pour formaliser la signature du pacte de jumelage :

à la mi-Mai à RADICOFANI
et fin Juin à FAY-AUX-LOGES



La rue principale de Radicofani



Radicofani est une commune italienne de la province de Sienne dans la région Toscane en Italie, un bourg médiéval qui trône à 766 m sur une colline basaltique surmonté d'une forteresse à 846 m.

La commune de Fay aux Loges voit sa population s'accroître au fil des années. De répartition plutôt équilibrée en fonction des tranches d'âges, les plus jeunes occupent une place essentielle du point de vue des spécificités structurelles.

Notre récente enquête, à laquelle les Fayciens ont massivement répondu, (199 retours) nous a permis d'évaluer au mieux les besoins des familles, mais aussi des aînés et des associations (voir pôle intergénérationnel), et ainsi mettre en place les actions et infrastructures nécessaires.

La cohérence des actions jeunesse est au centre de nos réflexions afin d'accompagner nos enfants vers une démarche citoyenne et une implication dans la vie de la cité. Nous avons, pour ce faire, embauché Mme Méchin coordinatrice de l'action jeunesse et repris à notre charge la gestion de la Maison des Jeunes sous sa responsabilité.

Afin de répondre aux difficultés des parents à concilier vie professionnelle et parentale, les structures collectives doivent progresser quant à la souplesse de fonctionnement et à l'aptitude à traiter les cas particuliers des familles en difficulté.

Un petit tour d'horizon des actions existantes et des projets en cours vous sont présentés par la commission population.

Fay aux Loges **ENQUÊTE ENFANCE - JEUNESSE - LOISIRS**

UN SEUL QUESTIONNAIRE EST À REMPLIR PAR FAMILLE

Statut matrimonial:
 Mariage civilisé ? / Mariage religieux ? / Pacs ? / Divorcé(e) ? / Veuf(ve) ? / Célibataire ? / Autre ?

Mode d'habitation:
 Appartement ? / Maison ? / Logement social ? / Autre ?

Caractéristiques socio-professionnelles:
 Profession: / Niveau d'études: / Statut:

Nombre d'enfant à charge: filles / garçons

Utilisez-vous les structures de la ville pour les vacances de vos enfants ? OUI / NON

LUTINS DES LOGES ET LE RELAIS D'ASSISTANTE MATERNELLE

La halte garderie située 15 rue de la Moinerie, était ouverte le lundi et le jeudi. Une équipe de deux animatrices et une directrice accueillait jusqu'à présent 14 enfants, dans un cadre adapté à la toute petite enfance, en les aidant à se socialiser et à partager des moments d'activités et d'éveil.

Le relais d'assistante maternelle (RAM) quant à lui, permettait la rencontre et les échanges entre les familles et les assistant(e)s maternel(le)s, d'encourager la reconnaissance professionnelle du métier et d'établir les

relations avec les services en lien avec la petite enfance.

La structure est gérée par la Communauté de Commune des Loges (CCL) qui en a la compétence, dans des locaux appartenant à la commune. Elle est très appréciée de tous et de ce fait la forte fréquentation ne permettait plus de répondre à toutes les demandes.

La création du pôle intergénérationnel avec le déménagement du club de billard qui occupait une aile du bâtiment de la petite enfance a permis d'engager des travaux d'agrandissement financés par la Communauté de Commune des Loges et ainsi augmenter le nombre de places disponibles et améliorer la qualité de l'accueil avec la création d'un dortoir pour la sieste de nos bambins. Les travaux qui devraient se terminer courant juillet 2013 vont permettre une rentrée de septembre 2013 dans des conditions d'accueil très fortement améliorées.

En septembre 2013 le Relais redeviendra ce lieu d'information et d'écoute gratuit et indépendant qui s'adresse autant aux assistant(e)s maternel(le)s, qu'aux familles.

Pour en savoir plus : <http://cc-loges.com> ou 02 38 46 99 66



La Jeune France
 Bar Restaurant
 Cuisine traditionnelle
 Banquet - Repas de famille

Dominique et Jean Paul
 2, rue Alphonse Desbrosse - 45450 FAY-AUX-LOGES - Tél / Fax 02 38 59 56 25

Thierry LE GOFF
 Dessinateur en Structure Béton Armé

5 rocade des Carriers - 45450 Fay-aux-Loges
 Tél. : 02 38 59 26 87 - Port. : 06 25 78 12 31
 E-mail : thierrylegoff45@club-internet.fr

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI / PETITES VACANCES

L'accueil Périscolaire/accueil de loisirs est une structure municipale dirigée par CHRISTIANE CIERNAK (CC) qui a accepté de se prêter aux « questions-réponses », pour le bulletin municipal (BM) :

BM : Comment fonctionne le périscolaire ?

CC : Avec le recrutement d'un animateur supplémentaire en septembre 2011, la capacité d'accueil est passée de 84 à 98 enfants scolarisés en primaire de la 1^{ère} année de maternelle au CM2. L'accueil, à la Maison des Loges, ouvre ses portes de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.

BM : Quelles sont les modalités d'inscription ?

CC : Les inscriptions ont lieu la 2^{ème} quinzaine du mois de juin dans les locaux de la garderie, ce qui permet aux nouveaux venus de visiter les locaux. Il est demandé de remplir une fiche d'inscription ainsi qu'une fiche sanitaire. Les tarifs sont disponibles en mairie.

BM : Comment fonctionne l'accueil de loisirs des mercredis et petites vacances ?

CC : Les inscriptions pour les mercredis ont lieu en même temps que celles du périscolaire. Pour les petites vacances, elles se font au pôle intergénérationnel environ 1 mois avant chaque période (un samedi matin pour arranger les familles qui travaillent).

BM : Quelle est la journée type d'un mercredi en accueil de loisirs ?

CC : L'accueil des enfants se fait entre 8h00 et 9h00. A leur arrivée, ils peuvent jouer dans les différents coins aménagés (coin lecture, coin poupées, coin ping-pong...). Ce temps doit permettre l'éveil, la découverte

tout en respectant le rythme de l'enfant et l'accueil échelonné. Nous proposons un en-cas vers 9 h30, ce qui permet aux enfants arrivés tôt de tenir jusqu'au déjeuner. Vers 10h00, des activités sont proposées qui permettent à chacun de jouer et de s'exprimer dans les domaines les plus divers possibles. Le repas du midi est servi au restaurant scolaire ou bien confectionné par les enfants. L'après-midi est séquencé par un temps calme puis par des animations faisant intervenir parfois des professionnels extérieurs qui apportent leur savoir-faire. Des sorties extérieures sont également proposées. Après le goûter, les départs se font entre 17h00 et 18h00.



Maison des Loges

BM : Et l'équipe d'encadrement ?

CC : L'équipe est composée d'animateurs diplômés du BA-FA en majorité. Notre conception pédagogique a pour ciment l'écoute, la disponibilité, le respect du rythme de l'enfant, l'accompagnement à l'autonomie, et l'individualisation de la prise en charge.

BM : Et pour la rentrée de septembre

2013 quoi de neuf ?

CC : Un réaménagement des horaires de la garderie et de l'ALSH du mercredi sera nécessaire lorsque la réforme des rythmes scolaires s'appliquera. Un comité de pilotage composé d'enseignants, de représentants de parents d'élèves, et des membres de la commission population y travaillent, à ce jour la tendance serait très favorable à un report en septembre 2014

Renseignements : Maison des Loges
12 rue de la Moinerie
45 450 Fay aux Loges
02 38 59 24 36



NICOLAS BOUIS
GEOMETRE EXPERT

2, rue de Croquechâtaigne
45380 LA CHAPELLE ST MESMIN
Tél. 02 38 43 11 09 – Fax. 02 38 43 53 17
E-mail : nbouis@wanadoo.fr



Bornage – Division – Lotissement – Topographie – Implantation



54 rue du Clos Renard
ZI Saint Barthélémy
B.P. 64

45110 Châteauneuf sur Loire
Tél. 02 38 46 81 10 - Fax 02 38 58 99 67
contact@tpbat.fr

ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2013

L'accueil de Loisirs « été » est géré par l'association Familles Rurales. Depuis quelques années le nombre d'enfants ne cesse de décroître avec des semaines fin août dont le taux de remplissage (13 enfants en 2011) devient trop faible eu égard aux frais de fonctionnement fixes (restauration, entretien...).

Aussi la commune a décidé de réduire à cinq semaines la durée de l'ALSH, qui pour l'année 2013 sera ouvert du 8 juillet au 9 août 2013. L'âge d'accueil ira des enfants scolarisés dans l'année en moyenne section de maternelle jusqu'à la fin du CM2. Dès la fin des travaux sur le site de la halte-garderie un ALSH maternelle pourra être organisé et ainsi étendre l'accueil aux petites sections de maternelle.

149 enfants, de 5 à 12 ans, ont été inscrit en 2012 et ont bénéficié des projets élaborés par l'équipe autour des objectifs suivants :

- Respecter les rythmes de chacun
- Développer la socialisation
- Faire vivre de véritables vacances aux enfants
- Développer l'autonomie
- Participer à la vie locale

Une réunion d'information sera planifiée au mois de juin 2013, la date vous sera communiquée lors de votre inscription.

Coordonnées de l'Association Familles Rurales :

Karine BEISBARDT
Fédération Familles Rurales du Loiret
50, rue de Curembourg
45400 FLEURY les Aubrais cedex
02.38.65.48.71 ou



06.84.79.56.71



INFOS CAF

L'ALLOCATION JOURNALIÈRE DE PRÉSENCE PARENTALE (AJPP)

Elle vous concerne :

- si votre enfant à charge a moins de 20 ans,
- s'il est gravement malade, accidenté ou handicapé,
- si vous cessez ponctuellement votre activité professionnelle ou votre recherche d'emploi pour vous occuper de votre enfant.

Vous devez fournir un certificat médical attestant de soins contraignants et la nécessité de votre présence auprès de lui.

C'est le médecin conseil de l'assurance maladie dont dépend votre enfant qui donne son avis.

Le montant de cette allocation varie en fonction de votre situation personnelle.

Pour en faire la demande adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales,

Tél. : 0810 25 45 10

ou téléchargez l'imprimé sur le site www.caf.fr

LE RSA ACTIVITÉ ?

C'est un complément de revenus versé aux personnes qui travaillent ou qui reprennent un emploi dont les ressources sont faibles.

Célibataire ou en couple, avec ou sans enfant, le montant du RSA est adapté à votre situation et vous apporte un complément de revenus.

Pour en savoir plus faites le test RSA sur www.caf.fr

Carrefour
contact
FAY-AUX-LOGES



OUVERT TOUS LES JOURS DE 8H00 – 20H00
LE DIMANCHE DE 9H00-13H00

69 RUE DE L'ENFER
45450 FAY-AUX-LOGES
TEL: 02 38 59 27 59
MAIL: CCPROTACT@FREE.FR



LES ÉCOLES

L'école élémentaire accueille à ce jour 265 enfants qui se répartissent sur 10 classes. Les travaux engagés depuis plusieurs années avec, l'agrandissement du restaurant scolaire, le déplacement de la route de la Bretauche, la première phase d'aménagement de la cour avec la création d'espaces dédiés, afin que l'école puisse s'adapter à l'augmentation de la fréquentation et aux spécificités de chaque tranche d'âge, vont se prolonger avec la construction de quatre salles de classe, une salle des professeurs, un préau et une liaison couverte entre les deux bâtiments appelés P1 et P2, ainsi que la réhabilitation des bâtiments de construction traditionnelle en P2.

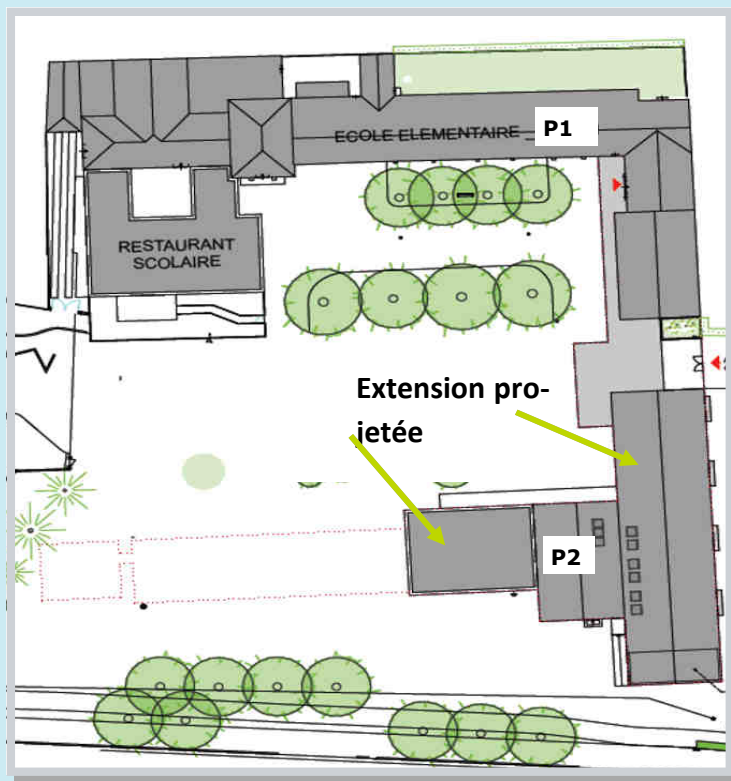
En deuxième phase de travaux nous procéderons à la destruction des préfabriqués qui ne permettent plus de travailler dans des conditions dignes d'une école et générant des coûts de fonctionnement et d'entretien exorbitants vu leur grand âge et leur degré de vétusté.

L'agrandissement et l'aménagement du groupe élémentaire va permettre la création d'une onzième classe afin de palier à une possible ouverture de classe en 2014 ou 2015, qu'elle soit en élémentaire ou en maternelle, et de passer à l'ère numérique puisque toutes les salles de classes seront équipées d'un réseau informatique et pour quelques salles de tableaux blancs interactifs (TBI) et de vidéo projecteurs.

Les travaux devront commencer en septembre 2013 et s'étendre sur plus d'une année scolaire. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte Martin Lavaux et l'Atelier Poinville, qui ont d'une part une parfaite connaissance des nouvelles normes environnementales (RT 2012) et l'expérience d'une construction sur site occupé, puisqu'ils suivent actuellement la restructuration du groupe scolaire Jules Ferry à Fleury les Aubrais.

Une attention toute particulière est portée sur les nuisances éventuelles que pourraient générer de tels travaux pendant les jours de classes, mais malheureusement

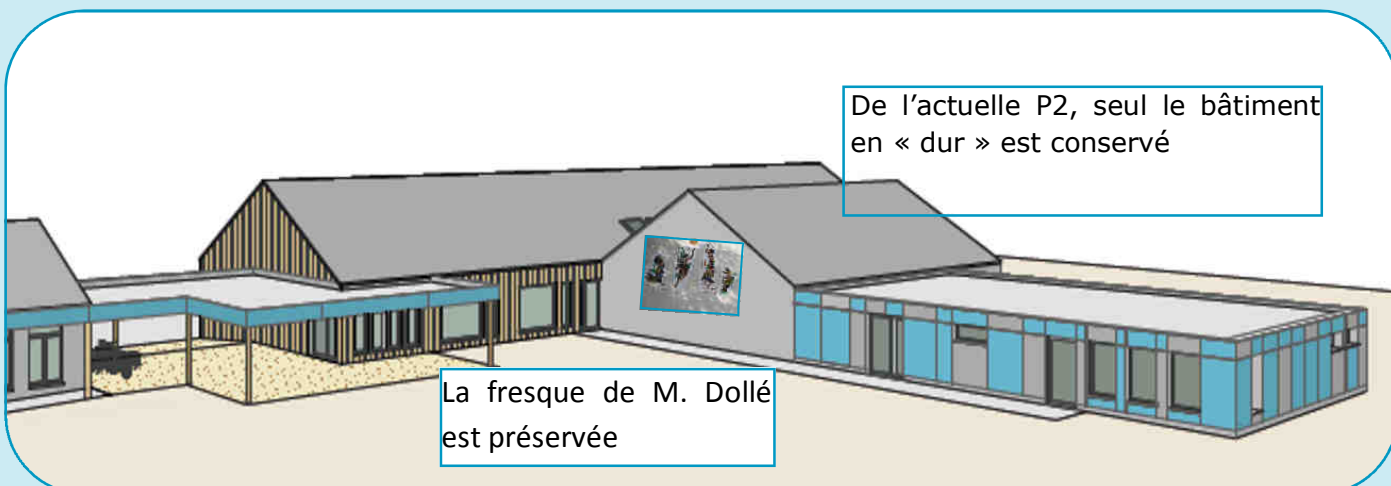
ment les périodes de vacances ne suffisent pas, pour des travaux de cette ampleur.



L'école maternelle, quant à elle, compte actuellement 171 enfants qui se répartissent sur 6 classes. Des travaux importants ont d'ores et déjà été réalisés, avec notamment l'achat et l'installation d'un modulaire, qui permet d'accueillir environ 50 lits pour la sieste de nos bambins.

La mise en place d'un préau est prévue au courant de l'année afin de permettre à nos enfants de se mettre à l'abri du soleil pour les beaux jours.

Malgré une rentrée de septembre 2013 qui se prépare avec difficulté, puisque la fréquentation en maternelle sera encore très élevée, les prévisions pour 2014 et 2015 devraient être stables, voir à la baisse, ce qui permet à la commune de décaler dans le temps l'extension initialement prévue et de compenser par la onzième classe en élémentaire.



De l'actuelle P2, seul le bâtiment en « dur » est conservé

La fresque de M. Dollé est préservée

LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

La pause méridienne est une animation proposée aux enfants de l'école élémentaire inscrits au restaurant scolaire. Une équipe de 3 à 4 animateurs encadre et accompagne les enfants les mardis et vendredis de 12h à 13h30 sur les différents ateliers.

Deux pôles fixes sont proposés aux enfants :

- dans la bibliothèque de l'école sont mis en place les jeux de sociétés, kapla et lecture
- dans la salle informatique sont proposés : coloriages, dessins, scoubidou, pâte à modeler et baby foot.

A l'intérieur de chacun de ces deux lieux, les enfants peuvent aller et venir à leur guise avec un maximum de 14 places par salle.

Dans la salle d'arts plastiques sont proposées des activités manuelles dirigées, nécessitant une inscription au cours de la semaine précédente de la part des enfants.

Aux beaux jours, l'ancienne cour est aussi un lieu où les enfants peuvent venir : le mardi en activité libre

avec jeux de ballons, corde à sauter, quilles, pétanques ou frisbee et le vendredi un atelier mené par un animateur sportif diplômé.

Cette pause méridienne se verra modifiée et très certainement améliorée afin de s'adapter au nouveau rythme scolaire que la commune se doit de mettre en place.

Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain et il est de notre devoir de leur permettre un apprentissage dans de bonnes conditions.



Avec la participation de l'équipe de restauration et du service espaces verts (toutes les tables étaient fleuries), Anne-Marie et Damien de l'équipe de la pause méridienne, déguisés et en musique ont fait la fête aux enfants à l'occasion de la Saint Valentin 2013. Les yeux pétillants de joie, tous étaient ravis de cette surprise et impatients d'en profiter, . . . ceux qui à l'extérieur attendaient l'heure du repas.



DEVOIR DE MEMOIRE

Le 5 juin 2012, les 2 classes de CM2 sont allées visiter le MUSEE de la RESISTANCE de LORRIS, visite déjà réalisée en 2011 par leurs prédécesseurs de CM2.

La seconde guerre mondiale est au programme d'histoire du CM2, l'opération sera renouvelée en 2013.

Ces 2 mêmes classes visiteront le 23 mai prochain le MUSEE de la RESISTANCE et de la DEPORTATION de BOURGES, musée axé sur la Ligne de Démarcation et les privations de liberté de déplacements.

Leurs professeurs Sylvain Anceau et Christophe Charreire assureront la préparation scolaire de cette visite, la commune finançant le déplacement.



ACCUEIL JEUNES

La nouvelle Maison des Jeunes de Fay aux Loges inaugurée en juin 2011, est un espace ouvert pour les jeunes de la commune âgés de 11 ans à 17 ans. Ce service communal est un lieu de rencontre, de réflexion et d'encadrement culturel. On peut participer à diverses activités, monter un projet et bien d'autres choses avec l'accompagnement d'une animatrice professionnelle.

L'accueil jeune est avant tout une structure participative qui joue également un rôle social avec une prise en charge collective et individuelle. La MJ est, avant tout, issue d'une volonté de donner la parole aux jeunes et de les accompagner dans la citoyenneté.

La maison des jeunes c'est :

- Un accueil pour se rencontrer, partager, échanger
- Des animations ludiques, techniques et culturelles
- Des projets à construire et à vivre ensemble

Informations pratiques :

Maison des Jeunes :
22 rue André Chenal
45450 Fay aux Loges

Responsable :
Jézabel MECHIN
06 08 13 15 97

jezabel.mechin@mairie-fayauxloges.fr
<http://mjfay.eklablog.com>

L'adhésion à la Maison des Jeunes est de 5€00 pour l'année civile.

Un programme d'activités est mis en place avant chaque période de vacances scolaires.

Jézabel MECHIN (Coordinatrice Jeunesse)



J'aime aller à la Maison des Jeunes pour être avec mes copains, rencontrer d'autres jeunes, faire des activités que je ne fais pas chez moi.



Quelques exemples d'activités de 2012 :

- Bowling



- Sortie à Center Parcs



- Soirées dinatoires

- Création et mise en ligne du blog Internet de la Maison des Jeunes: mjfay.eklablog.com



l'étang de Combreux

- Journée BMX à La Chapelle Saint Mesmin



- Participation au Téléthon 2012

- Journée équitation à Pâques

- Initiation au Graff

- Séjour d'été au bourg d'HEM dans la Creuse, le groupe fin prêt pour l'aventure.

- Journée à

LE PÔLE INTERGÉNÉRATIONNEL

Le tout nouveau Pôle intergénérationnel a été inauguré les 19 et 20 janvier 2013.

« Mais qu'est ce qui a changé exactement ? », « C'est quoi un Pôle Intergénérationnel ? »

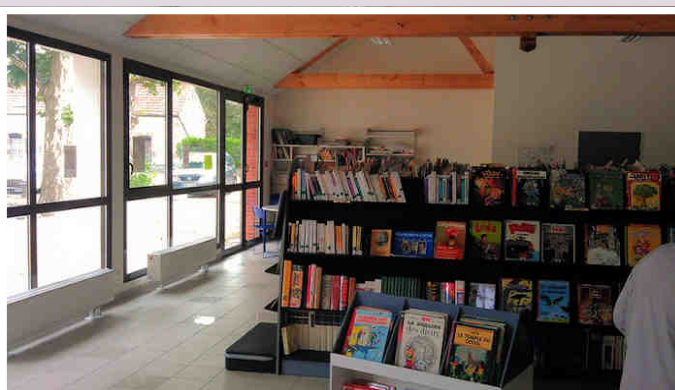
Voilà des questions que de nombreuses personnes nous posent régulièrement.

Alors, en route pour la visite.

Nous allons tout d'abord y retrouver des salles d'activités utilisées essentiellement par nos associations. Ces salles sont dédiées et équipées en fonctions des activités. L'aile Est qui comprend deux grandes salles d'activités, une petite pièce de rangement et de lavage ainsi qu'un bloc sanitaire, sera réservé aux activités manuelles et artistiques. L'expression des Loges et L'AFLC ont trouvé dans ces locaux, tout ce que leur créativité et leur enseignement nécessitent.

Au centre du bâtiment, deux grandes salles de plus de 100m² chacune, pourront accueillir d'un côté, les activités assises et calmes et de l'autre côté, séparé par un bloc sanitaire, la bibliothèque jeunes et les activités nécessitant une modularité de l'espace plus importante.

Ainsi les associations de tarot, de scrabble et évidemment notre club des aînés ont retrouvé leur lieu habituel avec une bonne touche de modernité, clarté et fonctionnalité puisque le bâtiment a été rénové dans son intégralité, et Atout Voix et la Villageoise Faycienne se partagent la bibliothèque jeune avec quelques autres associations puisque la configuration de la salle va permettre d'organiser des expositions, des petits concerts ou pièces de théâtre, des conférences et servira beaucoup aux écoles et à la bibliothèque.



La nouvelle bibliothèque, spacieuse, plus fonctionnelle et lumineuse grâce aux larges baies vitrées

La bibliothèque municipale a pris ses quartiers dans le nouveau bâtiment, a ainsi doublé sa surface de consultation et est complétée par la bibliothèque jeunes qui permettra l'organisation d'expositions, de contes pour nos enfants, ou d'accueillir nos écoles dans de bonnes conditions. Une zone de consultation Internet sera mise

à disposition des visiteurs et l'informatisation du fond documentaire, effectuée par l'association avec l'aide de la commune, va permettre une gestion plus rapide et plus simple de la structure. Les horaires d'ouverture de la bibliothèque vont progressivement s'étendre afin de permettre à un maximum de personnes d'en profiter.



A l'extrémité du nouveau bâtiment se trouve la salle de billard qui a permis au club d'installer un billard de plus et de se rapprocher ainsi des autres associations et de la maison des jeunes avec laquelle des projets d'échanges sont déjà dans les cartons.

Une autre nouveauté est l'accès par quasiment toutes les salles au jardin qui se trouve à l'arrière du bâtiment central. Ce jardin sera équipé de bancs et d'une zone de convivialité avec des jeux pour nos enfants.

Mais la réelle nouveauté du lieu est la création d'une grande zone d'accueil et d'information dans laquelle la municipalité a installé une antenne municipale dédiée à la jeunesse, aux associations et aux familles. Ainsi Dominique Di Peio et Marie Odile Raluy se feront une joie de vous accueillir. Leur implication et leurs efforts vont vous permettre d'accéder à ces services intergénérationnels à des horaires mieux adaptés aux situations actuelles et s'étendent certains soirs jusqu'à 19 h et le samedi matin.

N'hésitez pas à consulter le tout nouveau site internet de la commune pour obtenir de plus amples renseignements sur le <http://www.mairie-fayauxloges.fr/> ou par téléphone au 02 38 59 57 11.

De nombreux projets de rencontres et d'échanges commencent à émerger (cf : Idées en campagne) et pour que ce lieu vive encore plus nous devons tous nous sentir acteurs de notre village et non pas de simples consommateurs, aussi toutes bonnes volontés et idées sont les bienvenues que ce soit pour soutenir l'émergence de nouvelles idées ou plus simplement pour venir renforcer les rangs de ces associations qui s'engagent beaucoup pour dynamiser notre village.

L'ANNÉE 2012 FUT RICHE DE MISES EN ŒUVRE DE PROJETS POUR LA CCL.

■ POUR LE SPORT

Deux plateaux multisports ont été inaugurés en juin dernier sur les communes d'Ingrannes et Sury aux Bois, pour la plus grande joie des jeunes et des écoles.

Le gymnase de Darvoy quant à lui sort de terre et, malgré les conditions météorologiques difficiles, la plateforme est faite et la dalle des vestiaires déjà coulée.



A Châteauneuf sur Loire, c'est la **salle de sports de combats** qui prend forme avec le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre et l'approbation, à l'unanimité, de l'esquisse ci-contre.

■ POUR LA PETITE ENFANCE

Un nouvel accueil a été ouvert à Saint Denis de l'Hôtel pour le Relais Assistantes Maternelles. A noter que la Halte-Garderie itinérante profite actuellement des locaux, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour cause de travaux à Fay aux Loges.

De nombreuses activités ont été organisées cette année encore par l'ensemble des services Petite Enfance : spectacles, éveil musical, échanges avec la maison de retraite de Jargeau et les bibliothèques, ateliers motricité.



Enfin en octobre dernier la **crèche Fée des Bulles** a ouvert ses portes sur la Zone d'Activité des Loges. Rappelons que la Communauté de Communes des Loges finance 10 places réservées pour des familles résidant sur notre territoire.

<Photo de l'inauguration

L'ANNÉE 2012 FUT RICHE DE MISES EN ŒUVRE DE PROJETS POUR LA CCL.



POUR LA VOIRIE

Des travaux conséquents ont été réalisés **route de la Courie** à Fay aux Loges et **Route de Montréal** à Donnery. La réfection du **chemin du Replat** à Vitry aux Loges est également engagée, soit un total d'investissement dans ce domaine à hauteur de 850 000 euros.



Route de la Courie



Route de Montréal

A noter que de nouvelles voiries ont été en cours d'année classées d'intérêt communautaire (sur les communes de Vitry aux Loges, Sury aux Bois et Darvoy), ce qui porte à plus de 42 km le linéaire géré par la Communauté de Communes des Loges.

PROJETS 2013 :

- Des aménagements de Cœurs de Village seront réalisés sur les communes de Combreaux, Jargeau (rue des Prêtres) et Seichebrières dès le printemps prochain.
- L'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) sera lancée avec le Pays afin de planifier les orientations stratégiques de notre territoire en matière d'habitat, de déplacement, d'économie et d'environnement.
- Un Centre Intercommunal de Santé sera ouvert à Châteauneuf sur Loire avec un médecin généraliste salarié par la Communauté de Communes des Loges.



Un Pays tout en réflexion

Pour les 55 000 habitants des 33 communes, le pays Forêt d'Orléans-Val de Loire œuvre pour un aménagement juste et équilibré de leur territoire.

L'année 2012 a été une année de mise en place de programme d'actions.

■ Un « **Pays à vélo** » : une étude a défini la création de 8 boucles cyclo touristiques et de 2 liaisons s'appuyant sur la « Loire à Vélo ». Ces parcours permettront de réaliser des itinéraires parcourant les magnifiques paysages forestiers et ligériens.

■ Un **Agenda 21** pour le Pays : a été construit avec les acteurs locaux pour que les actions qui seront réalisées visent un développement durable et harmonieux du territoire pour le bien être des générations présentes et futures. Vous pouvez le consulter sur le site internet du Pays.

PAYS FORÊT D'ORLÉANS VAL DE LOIRE

■ Un **nouveau contrat régional de Pays** a été élaboré à partir de 12 priorités régionales qui seront le support de projets économiques, sportifs, culturels, touristiques, paysagers...portés par les collectivités, les associations et les privés... Venez vous renseigner.

■ Actuellement, l'opération **ORAC** se poursuit pour aider les commerçants et les artisans à concrétiser leurs projets, ainsi que les actions du **programme LEADER**, qui préservent et valorisent les ressources naturelles du Pays.

■ Il ne faut pas oublier **la charte forestière de territoire** qui permet la réalisation de projet comme par exemple la création de panneaux en forêt d'Orléans, expliquant le cycle d'une futaie, le travail des forestiers, l'utilisation du bois récolté.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet du Pays : www.loire-et-foret.com.



JCB CREATION :

■ Un artiste dans la F1

Jean-Christophe BIGNON s'est installé l'an dernier, rue Aristide Briand sur la ZAC des Loges.

Jeune autodidacte de 44 ans, à l'origine de la société JCB Création, avait démarré son activité de décoration de casques de sport automobile en 1996 à St Cyr-en-Val.

Pour Jean-Christophe BIGNON attiré dès son plus jeune âge par le sport automobile, c'était l'occasion de réaliser son rêve d'enfant.

■ Le coup de foudre

Au début de son parcours professionnel, passant par la vente de matériel pour les compétitions nationales et internationales de karting, il eut le coup de foudre pour les casques considérés comme de beaux objets.

Mécanicien automobile de formation, il décida de se consacrer à la décoration de casques de haute-compétition automobile, devenant ainsi un artisan-artiste reconnu sur les circuits internationaux.

Il réalise, à la demande, la décoration des casques des pilotes de F1, 24 heures du Mans, Indianapolis, WEC, courses d'endurance, tels que rallies, le Dakar, etc.

Il reçut d'ailleurs une distinction aux États-Unis, la veille du grand prix d'Indianapolis de 2006.



Jean Christophe BIGNON dans l'exercice de son art

■ Un travail long et minutieux

pour arriver à cette notoriété.

Le processus de son intervention comporte de nombreuses opérations :

- Approvisionnement des casques vierges principalement d'origines japonaise, mais aussi belge, italienne et française. Ces casques sont soit en

fibres polyester, kevlar ou carbone et valent entre 400 et 3800 €.

- Conception graphique sur informatique,
- Démontage du casque (visière, aérateurs ...)
- Ponçage pour la couche d'accrochage,
- Traçage du motif et application de la couche de fond,
- Décoration réalisée à l'aérographe, (travail très fin et précis avec des doses très faibles de peinture),
- Application d'un vernis de protection et séchage.

Toutes ces applications ne doivent pas excéder 50 grammes sur les casques de F1 et requièrent une vingtaine d'heures de travail.



Casque réalisé par JCB création, pour Alexandre Premat 4ème sur Audi aux 24 heures du Mans 2009

JCB Création produit environ une centaine de casques par an, en étant en relation directe avec les pilotes.

Avis aux amateurs

Il arrive aussi à JCB Création de réaliser des copies de casques de pilotes à la demande de fans ou de collectionneurs.

En complément de cette activité principale, JCB Création propose la réalisation de logos ainsi que la décoration pour voitures.



Les locaux de JCB Création sur la zone des Loges

JCB Création partage, le bâtiment aux lignes modernes avec CORTEC, société spécialisée en maîtrise d'ouvrage.

■ M. Jean-Christophe BIGNON se déclare très heureux de son implantation sur la ZAC des Loges. Il nous dit apprécier, le cadre naturel, sa facilité d'accès et la situation géographique.

LB AMENAGEMENTS

Un spécialiste des allées et terrasses près de chez vous



M. Ludovic BULTEAU

Ludovic BULTEAU a fait de l'aménagement des allées sa principale activité.

Après huit ans en tant que commercial et responsable commercial dans la grande distribution, Ludovic Bulteau avait envie d'être à la tête d'une entreprise sérieuse et conviviale et d'être aussi responsable de ses propres actes. C'est pour cela qu'il s'est tourné vers le monde de la franchise et tout particulièrement vers « Daniel Moquet signe vos allées » qui est le premier réseau de Paysagiste spécialisé dans la création d'allées et de Terrasses pour le particulier.

Véritable expert dans ce domaine bien spécifique, Daniel MOQUET a mis à disposition ses 35 années d'expérience et son savoir-faire : un concept rôdé, basé sur la qualité du service.

En 5 ans, LB AMENAGEMENTS n'a cessé de se développer et compte aujourd'hui 5 collaborateurs et 1 apprenti, tous issus du monde du paysage et formés aux techniques du réseau « Daniel Moquet signe

- Une écoute attentive des attentes du client,
- Un schéma réalisé sur place,
- Une étude personnalisée remise immédiatement.



Exemple de réalisation de LB Aménagements

vos allées ». Cette année, l'entreprise va dépasser les 500 réalisations.

L'espace de travail n'était plus suffisant, c'est pour cela que LB AMENAGEMENTS cherchait un terrain et c'est avec l'aide de la Communauté de Commune des Loges et de l'ADEL (Agence de Développement Économique du Loiret) qu'elle a pu s'installer dans la Zone d'Activités des Loges à Fay aux Loges. L'aide financière a permis de financer une partie du terrain.

Tout est pensé pour proposer au client désireux d'aménager l'extérieur de sa maison, un service parfaitement étudié :

- Une entreprise de proximité,
- Un seul interlocuteur du premier rendez-vous à la réception des travaux,
- Une prise en compte des contraintes techniques et environnementales (forme du terrain, écoulement des eaux..),

LB AMENAGEMENTS s'engage dans une démarche de service et de qualité dont l'enseigne «Daniel MOQUET signe vos allées» a fait son cheval de bataille.

Ludovic Bulteau souhaite remercier toutes les personnes qui l'ont soutenu dans ce nouveau projet, qui va lui ouvrir de nouvelles perspectives.

Allée • Cour • Terrasse
Donnez du style à vos allées pour embellir et valoriser votre patrimoine !

Stardraine®
Cravistar®
Enrobés
Pavé La Couture®
Dallage, Pavage
Alvéostar®
Nerostar®
Hydrostar®
Naturelstar®
Starmine®
Béton désactivé

Daniel Moquet
signe vos allées
www.daniel-moquet.com

LB AMENAGEMENTS
Parc d'Activité des Loges
80, rue Willy Brandt
45450 FAY AUX LOGES
Tél. 02 38 46 24 10

QUALITE
Edengazon
REACTIVITE

Edengazon

Stéphane POIRIER

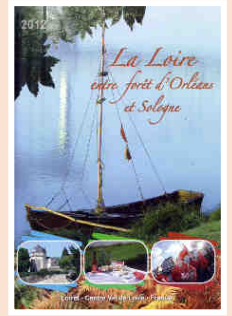
Entretien & création de jardin, espace vert, clôture

ZAC DES LOGES
45450 FAY-AUX-LOGES
02 38 22 42 98 / 06 74 41 01 49
edengazon@laposte.net



Office de Tourisme de Châteauneuf sur Loire et des communes adhérentes

Bouzy la Forêt, Châtenoy, Combreaux, Fay aux Loges,
Ingrannes, Saint Denis de l'hôtel, Saint Martin d'Abbat,
Seichebrières, Sigloy, Sury aux Bois, Vitry aux Loges



... entre Loire, Canal & Forêt d'Orléans ...



Le nouveau bureau d'accueil :

Un nouvel aménagement de notre accueil nous permet de mieux accueillir les touristes et les habitants de nos communes. Un présentoir mural valorise notre région. Vous y trouverez, par exemple, **le guide touristique « La Loire, entre Forêt d'Orléans et Sologne »** qui présente nos prestataires adhérents ainsi que de nombreuses idées de visites ou activités à pratiquer en famille ou entre amis, tout près de chez vous.

Une banquette est à votre disposition dans ce nouvel espace agréable, tournée vers un écran sur lequel défilent les affiches de manifestations de la région, transmises par les organisateurs.

Le site internet : www.tourisme-chateauneufsurloire.fr

Notre site internet s'enrichit. Une version anglaise est en ligne depuis cette année. Il nous reste à finaliser la version allemande pour laquelle nous recherchons de l'aide. Notre projet 2013 est de **faire évoluer la ligne de communication visuelle** de notre site, avec des bénévoles ayant une compétence en graphisme ou en communication. Ce projet vous intéresse ? **Contactez-nous...**



La Loire à Vélo en Fête : Le 29 juin 2013, les Offices de Tourisme de Châteauneuf et de Jargeau s'associent pour la 3^{ème} édition de cette initiative régionale.

Nous vous proposerons des animations autour de la petite reine et des idées de circuits vélo à parcourir « entre Loire, Canal & Forêt d'Orléans ». Vous souhaitez rejoindre l'équipe organisatrice ou recevoir le programme de ce « vélo week-end » ? **Appelez-nous...**

Les Sam'Balades : du 7 juillet au 6 septembre 2013

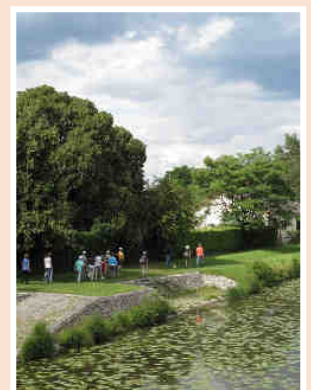
Nos découvertes du patrimoine local se poursuivent tous les samedis de l'été. Rendez-vous à partir de 15h45 dans les différents villages participants. Le programme sera prochainement en ligne sur notre site internet.

Pour être informés en direct, communiquez-nous votre adresse email.

Le P'tit Canard de l'OT :

Chaque mois, toutes les fêtes, animations et manifestations de notre secteur se donnent rendez-vous dans notre bulletin qui fête, en 2013, ses 19 ans !

Enrichissez-le, faites-le connaître, abonnez-vous !



Pour nous contacter : ☎ **02 38 58 44 79**

✉ **tourisme.chateauneufsurloire@wanadoo.fr**

🌐 **www.tourisme-chateauneufsurloire.fr**

✉ **3 place Aristide Briand – 45110 Châteauneuf sur Loire**

Le bureau d'accueil est ouvert :

⇒ **d'octobre à mai** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
(fermé lundi après-midi et mardi après-midi d'octobre à mars)

⇒ **de juin à septembre** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h
et en juillet et août les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30

Forte d'une trentaine d'associations actives et avec plus de 1200 adhérents la vie associative à Fay aux Loges est riche et diversifiée.

Tout un chacun, petit ou grand, peut y trouver des activités sportives, de loisirs ou culturelles répondant à ses envies.

Avant de dresser la liste de ces associations, remercions tous les bénévoles qui œuvrent sans ménager leur peine pour que vivent et se développent ces associations, qui participent largement à l'animation et à l'attrait de la commune.

■ Forum des Assos le samedi 7 septembre 2013

LES ASSOCIATIONS DE FAY AUX LOGES :

A.F.L.C.

Présidente Mme DUPLOUY
67, rue des Sorbiers
45450 - Fay aux loges

Anciens Combattants

Président M. LAMOTTE
29, rue Notre-Dame
45450 Fay aux Loges

APEM Fay

Présidente Mme BOINON
6, rue des Tailleurs de Pierre
45450 Fay aux Loges

Atout Voix

Présidente Mme MURA
40, rue des Sorbiers
45450 - Fay aux Loges

Les Cheveux d'Or

Présidente Mme ADEAU
Maison de retraite Dumain
22, rue Notre-Dame
45450 Fay aux loges

Clique

Président M. BORE
127, route de Donnery
45450 Fay aux Loges

Club Informatique

Présidente Mme DUCROCQ
26, hameau de Nestin
45450 Fay aux loges

Club des Aînés

Président M. PLOTON
40, rue des Maisons Pavées
45450 Fay aux loges

La Commune Libre

Président M. NAUD André
77, route de Châteauneuf
45450 Fay aux loges

Expression des Loges

Présidente Mme SOTTEAU Annie
9, rue Ponson du Terrail
45450 Fay aux loges

Falz'art

Président M. RENAULT
36, rue des Maillets
45450 Fay aux Loges

Familles Rurales

Présidente Mme GUILLON
5, rue André Chenal
45450 Fay aux Loges

L'Île Enchantée des Bambins

Présidente Mme BARDOT

Jardiniers de France

Représentante Mme SAILLANT
30, boulevard Jeanne d'Arc
45150 Jargeau

LA.DO.FA

Président M. HOUBART
11, rue de la Moinerie
45450 Fay aux Loges

La Perche Faycienne

Président M. CASTAING
8, Clos de la Delinière
45450 Fay aux Loges

Tout court

Président M. RENAULT
36, rue des Maillets
45450 Fay aux Loges

PG CATM

Président M. JOUDIQUO
34, rue Alphonse Desbrosse
45450 Fay aux Loges

USC FAY (Union Sportive et Culturelle)

Présidente Mme PIAULT - LACAS-SAGNE
68, rue des Sorbiers
45450 Fay aux Loges

US FAY Basket

Président M. JAMBERT
119, hameau de Nestin
45450 Fay aux Loges

USC FAY Billard

Président M. AUBOURG
39, route du Moulin d'Aveau
45450 Fay aux Loges

USC FAY Football DFFC

Président M. ASSELIN
45, rue Ponson du Terrail
45450 Fay aux Loges

USC FAY Gymnastique Volontaire

Présidente Mme MESLAND
69, hameau de Nestin
45450 Fay aux Loges

USC FAY Modern'Jazz

Présidente Mme MASSCARDE
37, rue des Sorbiers
45450 Fay aux Loges

USC FAY Pétanque

Président M. IFTEN
36, rue du Clos Abraham
45430 Mardié

USC FAY Scrabble

Présidente Mme BOUHIER
40 bis, avenue d'Orléans
45450 Donnery

USC FAY Self Défense

Présidente Mme PLÉAU
5, rue des Crots
45450 Fay aux Loges

USC FAY Tarot

Présidente M. Dumuis

USC FAY Tennis

Président M. ROSIER
36, route de la Courie
45450 Fay aux Loges

Union Commerciale Artisanale

Présidente Mme OREJA
25, rue du Général de Gaulle
45450 Fay aux Loges

La Villageoise Faycienne

Présidente Mme EUDES
7, Clos de la Delinière



USC - FAY

(Union sportive et Culturelle de Fay aux Loges)

L'USC-FAY a 99 années d'existence et regroupe 10 associations : Basket, Billard, Football, Gymnastique, Modern-Jazz, Pétanque, la Perche faycienne, Self-défense, Scrabble, Tennis, soit environ 800 adhérents .

Les 2 principales manifestations de l'USC FAY sont les randonnées de juin et d'octobre dont les parcours très appréciés suivent les bords du Canal et traversent la Forêt d'Orléans.

Les 2 prochaines éditions auront lieu le 30 juin et le 6 octobre 2013.

La Présidente : Annie Piault-Lacassagne

Tél. 02 38 57 00 46

De l' UNION DEMOCRATIQUE DE TIR en 1913

À l' UNION SPORTIVE et CULTURELLE de FAY AUX LOGES en 2013

UN CENTENAIRE À NE PAS MANQUER !!

Commémoration les 7 et 8 septembre 2013 :

Au programme :

Samedi :

- Défilé des adhérents à 11h dans les rues de Fay avec la participation de la Société musicale de Sully sur Loire
- Décoration des vitrines des commerçants
- Exposition dans le gymnase (*100 ans d'histoire*)
- Nombreux ateliers autour du thème du « TIR »
- Promenade nocturne aux flambeaux

Dimanche matin :

- Kermesse sportive pour tous sur le terrain de la Moinerie

Dimanche toute la journée :

- Exposition au gymnase

Nous recherchons toujours des photos ou documents anciens sur le sport à Fay.

Annie Piault - Lacassagne Tél : 02 38 57 00 46



Comme chaque année depuis 13 ans, Fay aux Loges participe au Téléthon.

Pour 2012 il a été récolté **2130 €**. C'est 23€ de moins que l'année dernière mais avec la crise nous avons obtenu plus que ce que l'on espérait.

Depuis de nombreuses années le Club de Tarot s'associe à l'A.F.L.C. et organise un tournoi qui lui a permis de donner 250€.

Pour la 2^{ème} année, la Maison des Jeunes et l'A.P.E.M. ont également participé en organisant les contes et des ateliers de décorations de Noël pour enfant, ce qui a

rapporté pour le Téléthon 108,52€.

Quant à l'A.F.L.C, qui coordonne tout cela, elle a récolté 1771,88€ en vendant les confitures bien connues de Danièle et les cadeaux et décorations de Noël fabriqués tout au long de l'année par Béatrice, Eugénie, Marie-Odile, Odile, Véronique et Dominique.

Si vous avez des idées, les doigts agiles et du temps libre, venez nous rejoindre, vous serez chaleureusement accueillis.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter le 09 67 28 27 80

Maîtrise d'œuvres
Projets, plans, devis,
coordinations des travaux
constructions, réhabilitations

JULIEN Michel

121, route de Sully-la-Chapelle
45450 FAY AUX LOGES - Tél : 02 38 59 91 69
e-mail : michel.julien15@laposte.net

Séb. BELTOISE
PLOMBERIE • CHAUFFAGE • RAMONAGE

Tél / Fax 02 38 59 06 56 - Portable : 06 09 74 00 73
20, Hameau de Nestin - 45450 Fay-aux-Loges

A.F.L.C.

(Association Fay Loisirs Culture)

Si vous désirez participer à un des ateliers artistiques que l'association dispense, prenez contact et venez nous rejoindre dans l'une ou l'autre de nos activités :

- atelier dessin peinture aquarelle
- peinture sur porcelaine
- atelier tapisserie (réfection de fauteuils),
- les cours d'encadrement d'art
- la mosaïque

qui se déroulent tout au long de l'année.

Nous proposons aussi des stages le weekend, pour la confection de meubles en carton, de paniers en osier et de modelage qui se déroulent tous les 1er samedi de chaque mois.

Vous pourrez découvrir toutes les œuvres des élèves

lors de notre prochaine exposition les 15 et 16 Juin 2013 a la salle polyvalente de Fay.



Pour plus de renseignements, contactez-nous au 02 38 59 59 96 ou 02 38 59 24 19 ou 02 38 59 27 74

ATOUT VOIX**10 ans déjà**

Comptant environ cent membres, depuis plusieurs années, Atout Voix contribue régulièrement à animer Fay aux Loges, et participe également au rayonnement de la ville dans le département voire plus loin encore.

L'année 2012 a été principalement marquée par la participation du Chœur de Chambre au 50ème anniversaire de l'orgue de Fay, en interprétant le 3 juin 2012 le Requiem de Gabriel Fauré devant un large public.

Au mois d'avril a eu lieu, comme chaque année depuis dix ans, la traditionnelle soirée de l'association rassemblant toutes les composantes d'Atout Voix.

Se sont ainsi produits :

- L'Eveil musical (enfants de 3 à 7 ans) et le chœur d'enfants (enfants de 7 à 15 ans) qui ont présenté un spectacle retraçant la vie d'un couple depuis les années 30 jusqu'à nos jours au travers des chansons ayant marqué les différentes époques.
- Les guitaristes et pianistes qui nous ont montré leur talent puisque depuis 2 ans, l'association propose des cours pour ces deux instruments;
- Le Chœur des Loges, permettant à chacun de découvrir ou perfectionner ses talents de chanteur;
- Et enfin le Chœur de Chambre.

10 ans d'existence est un évènement qui mérite des manifestations particulières.

C'est ainsi que le week-end end des 3 et 4 mai 2013, plusieurs occasions seront données de voir ou revoir tous nos membres donner le meilleur d'eux-mêmes.

Le 3 mai 2013 au soir, le Chœur de Chambre et le Chœur des Loges s'associeront lors d'un concert commun à l'Eglise de Fay aux Loges.

Le 4 mai 2013, différents temps forts marqueront la journée, et celle-ci se terminera par une représentation du spectacle "Ange et démons" de l'association Divert'ishow d'Ouzouer le Marché, qui rassemble chanteurs, acteurs et danseurs.

D'autres manifestations vous donnerons tout au long de l'année l'occasion de nous entendre et peut être l'envie de rejoindre l'une de nos activités.

Anny MURA, Présidente de l'Association

L'association **ATOUT VOIX** **3/4 MAI 2013**
FÊTE SES 10 ans
à Fay-aux-Loges

Vendredi 3 mai à 20h30
Concert du Chœur de Chambre
et du Chœur des Loges en l'Eglise Notre Dame
Entrée libre

Samedi 4 mai de 11h00 à 15h00
Apéritif musical, partage de nos pique-niques
et spectacle des enfants
Salle des Fêtes

Samedi 4 mai à 20h30
Spectacle musical Divert'ishow
Buvette - Salle des Fêtes - Entrée 8€

CLAVITHÈQUE
ATOUT VOIX

CLUB DES AÎNÉS

Créé en 1972, le club participe aux loisirs des retraités de la commune le mercredi et le jeudi de 14h à 18h et suscite des liens d'amitié entre tous ses membres.

■ Rétrospective des activités l'année 2012 :

En mai, notre association a fêté son 40ème anniversaire. A cette occasion chaque adhérent a pu apprécier le repas amélioré servi par un traiteur, dans une salle joliment décorée par nos soins.

En juin, nous sommes allés à Briare déjeuner sur une péniche, avec navigation et passage d'écluses, visite de la très belle église de Briare et du musée, promenade en petit train dans la ville.

Une journée **en juillet**, tout le monde s'est réuni autour d'un repas froid, pour bavarder et jouer.

Début septembre, la journée s'est déroulée à la bergerie de la « Petite ferme » à La Ferté St Aubin où un repas a été servi et chacun a pu se promener ou jouer.

Deux concours de belote ont eu lieu à la salle polyvalente, un **en octobre**, l'autre **en avril**, des dimanches après-midi bien remplis où chaque participant est reparti avec un prix.

En février-mars, se sont déroulées nos traditionnelles journées crêpes et roussettes très appréciées de tous.

En mars, c'est une journée publicitaire « Bouton d'Or » avec repas gratuit.

Les rencontres, toujours très conviviales, s'accompagnent régulièrement de goûters, **à Noël**, au club,

en janvier c'est la galette des rois.

A l'occasion chacun peut rivaliser avec les uns ou les autres au cours de parties de cartes (belote, rami, tarot...) et autres jeux comme le triamino. Des concours sont organisés chaque 1^{er} jeudi du mois. Quelques nouveaux sont venus nous rejoindre et encadrés par les anciens ont appris à jouer à la belote et au rami.

L'Union Départementale à laquelle nous adhérons, propose tout au long de l'année des voyages d'un ou plusieurs jours et des spectacles. Un calendrier des sorties est affiché au club.

■ Nos projets pour 2013

Certaines activités se renouvellent chaque année aux mêmes dates et sont entrecoupées par quelques journées particulières comme :

- Une journée publicitaire avec « Florilège »
- Un atelier fleurs en mars
- Un concours de belote à la salle polyvalente le dimanche 14 avril et un autre le 6 octobre
- Un repas couscous, le 16 mai
- Une sortie à Provins, le 6 juin
- Une journée à la ferme de la vallée à Estouy, le 5 septembre

Le montant de l'adhésion à notre club est de 18€. Les réunions ont lieu le mercredi et le jeudi de 14h à 18h, toute l'année, sauf les jours fériés. Le lundi matin, à 9h30, une petite balade est organisée, sauf les jours fériés et les jours de pluie.

FAY-SCRABBLE

Nous éprouvons tous «quelque part» un besoin plus ou moins fort de jouer. En jouant, l'homme se donne un certain, sinon un autre sentiment de liberté.

Le jeu de Scrabble a été inventé par un américain Alfred Butts en 1931.

Le Scrabble Duplicate est un système de jeu qui met les joueurs face aux mêmes tirages : à tout moment d'une partie, chaque joueur dispose des mêmes lettres que ses concurrents et se trouve confronté au même problème. Il en résulte que si dans le Scrabble classique, un seul jeu suffit pour deux à quatre joueurs, il en faut un par joueur en Duplicate.

Comme pour le Scrabble classique, il faut former des mots entrecroisés sur une grille, à l'exemple des mots croisés, en employant des lettres de valeurs différentes ainsi que deux jokers (lettres blanches) qui peuvent être utilisés à la place de n'importe quelle lettre, de préférence en réalisant un « Scrabble », c'est à dire

en plaçant ses sept lettres, ce qui vaut une prime de 50 points. En Duplicate, il n'y a pas de stratégie de jeu comme en classique : il faut, à chaque coup, marquer le nombre de points le plus élevé possible.



A l'issue de chaque coup, les joueurs marquent les points que leur rapporte la solution qu'ils ont eux-mêmes trouvée mais placent tous sur leur grille le même mot, correspondant à la solution maximale retenue (le top). Ainsi tous les joueurs disposent de la même grille et bénéficient du même tirage. Le gagnant d'une partie est celui qui obtient le plus de points sur l'ensemble de celle-ci.

Venez nous rejoindre et faire un peu de sport cérébral le vendredi de 14h à 17h au Pôle Intergénérationnel. Contact au n° 02 38 59 24 76

COMMUNE LIBRE

7 et 8 juillet 2012, Fête de la Saint Jean et rencontre des Fay de France

Dans le cadre de la Fête de la St Jean, la Commune Libre avait fait le choix cette année d'organiser une rencontre de représentants d'associations d'autres Fay de France.

Initiative à laquelle la municipalité de Fay aux Loges a souhaité coopérer en accueillant les élus, soutenant généreusement cette action, et participant à l'élaboration du programme.

L'école maternelle Pierre Mesples, les résidents de la maison de retraite, s'étaient joints à la confection des éléments de décors, et dès le samedi matin toute l'équipe de la Commune Libre procédait au fleurissement et à l'installation de toutes les structures nécessaires à une telle manifestation.

Un travail énorme auquel s'étaient associés beaucoup



de bénévoles et de bonnes volontés.

Reçus dès le samedi matin vers 11h par notre Maire Madame Besnier et les responsables de la Commune Libre, nos hôtes de Fay de Bretagne et de Fay sur Lignon ont été très sensibles à l'accueil qui leur était réservé.

Une journée bien remplie, beaucoup d'échanges !...

Carrousel majestueux, très belle exposition d'artisans d'art locaux, gastronomie, fanfare St Martin, crêpes bretonnes.

Plus de 400 personnes au repas dansant du soir, une très belle ambiance, soirée clôturée par un grandiose feu de la Saint Jean, allumé cette année par les élus des 3 communes.

Le dimanche matin découverte du patrimoine de Fay aux Loges organisé par la municipalité, retour pour l'apéritif et repas final.

ET puis !... Même les belles choses ont une fin; la séparation !...

Avec la promesse de se revoir les 15 et 16 juin 2013 à l'invitation de Madame le Maire de Fay de Bretagne



Deux belles journées de fête réussies, grâce à l'investissement de tous, municipalité, artisans d'arts, acteurs locaux, associations, bénévoles.

Tout un village qui se mobilise pour l'hébergement, la réception des invités, une belle leçon de civisme et de bénévolat, et des contacts humains qui perdurent.

Beaucoup de travail, mais quelle récompense !...



Signe que tout est possible encore et c'est réconfortant.

Un grand bravo, et merci à chacune et chacun d'entre vous.



PG - CATM

(Prisonniers de guerre, Algérie-Tunisie-Maroc)

■ Nous avons le devoir de mémoire envers : les 28 000 des nôtres qui ne sont pas revenus, les 300 000 blessés, le million de malades.

La section des P G - C A T M et Veuves regroupant FAY-aux- LOGES , SULLY - la CHAPELLE et INGRANNES est présente en l' honneur de nos camarades combattants disparus à toutes les cérémonies commémoratives, à FAY -aux- LOGES et dans les autres communes quand cela est possible en fonction des heures fixées par les municipalités.

Nous participons également au congrès départemental, à l' Assemblée Générale des veuves et aux réunions de présidents de sections du département .

L'assemblée générale annuelle a lieu dans une des trois communes, afin de réunir tous les adhérents et veuves PG-CATM. A cette occasion sont présentés aux adhérents, le rapport moral de l'année écoulée par le secrétaire et le bilan financier par le trésorier, suivis de la



Défilé du 14 juillet

mise à jour des cotisations et du vote du tiers sortant.

Nous avons accueilli un nouveau porte drapeau suppléant : HELBERT Guy qui devient aussi membre du bureau pour suppléer en cas de besoin nos camarades : MARAIS Raymond porte drapeau CATM, LEMAIRE Roger porte drapeau P G et BREGENT Henri porte drapeau d' INGRANNES.

■ Actions d'entraide :

Notre section avec le concours du bureau départementale et l'ONAC :

- vient en aide aux adhérents en difficulté
- se charge de rendre visite aux malades en passant un moment avec eux .

Avec 65 adhérents l'effectif de la section diminue de plus en plus, les plus jeunes ont 70 ans, il ne reste plus qu'un seul PG : Monsieur DENOUE Paul et quelques veuves qui peinent de plus en plus à assister à nos cérémonies.

■ Nos dépenses :

- Les gerbes pour les cérémonies du 8 Mai et du 5 Décembre dans les 3 communes,
- L' achat de plaques funéraires pour nos adhérents décédés dans l' année,
- Le paiement de l' assurance responsabilité civile,
- la location de la salle des fêtes,
- Et un léger apport quand cela est possible pour la participation au repas du 8 MAI,

. . . sont financées par le faible bénéfice réalisé aux concours de belote.

Nous sommes rattachés à la fédération départementale qui elle est affiliée à la fédération nationale. C'est en se regroupant que nous pouvons faire valoir nos droits. Si des adhérents ont obtenu la carte du combattant c'est grâce à ces organisations, dans lesquelles des personnes se dévouent sans compter pour défendre nos revendications afin que nous obtenions satisfaction.

En dehors de ces activités et du rôle social de notre organisation, il est incontestable que nous devons nous souvenir de longs moments de notre vie passée loin de nos familles, se souvenir des 28000 des nôtres qui ne sont pas revenus, des 300 000 blessés, du million de malades. Tous ces souvenirs, tous ces camarades nous les honorons lors des manifestations.

Souhaitons encore une très longue vie à cette section de Fay aux Loges.

Le Président JOUDIQU Ren 

CHRISTOPHE HOULBERT

CHRISTOPHE HOULBERT
Depuis 1984

Traitement  lectronique de l'environnement
s curitaire

Alarmes intrusion/incendie
Contr le d'acc s
Vid surveillance
T l surveillance

Automatismes
Portails
Portes garage
Rideaux roulants

1467, route d'Orl ans
45640 SANDILLON

02 38 59 7000

contact@christophehoulbert.net

ede
A SUNTORY GROUP COMPANY
Naturellement plus qu'un embouteilleur

ZI de flein - 45450 DONNERY - 02.38.46.84.50
www.ede-embouteillage.com



EXPRESSION DES LOGES

En septembre 2011, les artistes Fayciens vous avaient donné rendez vous pour vous présenter leur exposition annuelle avec pour invité d'honneur, le sculpteur Alain BATHÉLIER venu tout spécialement de Lyon.

Le dernier weekend de septembre 2012, a permis aux artistes adhérents de présenter leurs nouvelles œuvres dans divers domaines tels que la peinture, le pastel, la sculpture, le tournage sur bois, la dentelle, la peinture sur porcelaine, la photo..., il ne faut pas oublier le dessin avec l'atelier enfants que des bénévoles de l'association animent tout au long de l'année.

Cette année Eva Truillet, Sylvie Chevillon et Nadine Denis-Wilhem ont rejoint l'association.



L'invité d'honneur était Patrick Léau, aquarelliste Orléanais autodidacte. Passionné de vieilles pierres, il nous a emmené dans son univers à travers les maisons, les villages et les paysages glanés au gré de ses ballades, avec un goût particulier pour l'Italie et Venise.



Rendez-vous maintenant en septembre 2013 !

Contact : 02 38 59 27 08

MODERN'JAZZ FAY-DONNERY

La démonstration de danse du 27 mai 2011 a enchanté les parents par la prestation de leurs enfants.

En septembre 2011, les cours avaient un effectif de 140 élèves. Nous avons clôturé l'année par un spectacle dont le thème était les comédies musicales, qui s'est déroulé sur 2 jours les 30 juin et 1^{er} juillet 2012 à la salle des fêtes de Fay aux Loges. Le succès était au rendez-vous, les spectateurs ont félicité chaleureusement les professeurs et les élèves.

Depuis plusieurs années, un groupe de danseuses participe à la fête du pays à Donnery et un autre groupe d'élèves inscrits au cours d'atelier chorégraphique participera à un concours de danse les 23 et 24 mars 2013.

Une démonstration est prévue pour clôturer cette année studieuse, ainsi les parents pourront apprécier les

progrès de chacun les 29 et 30 juin 2013 à la salle des fêtes de Fay aux Loges.



Contact :

Tél. : 02 38 59 27 08 ou 02 38 59 50 88

Courriel : titia23@orange.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



La gymnastique volontaire continue sur sa dynamique et sa bonne humeur et compte pour cette année 2012-2013, 83 licenciés.

Les séances se répartissent ainsi :

- Mardi de 9h à 10h et de 10h à 11h pour la gym douce
- Jeudi de 19h à 20h et de 20h 15 à 21h 15 pour la gym tonique avec cardio et renforcement musculaire

Une marche, ouverte à tout le monde (licenciés et autres), est organisée tous les vendredis de 14h à 16h. Départ à 14h du parking du gymnase.

Comme chaque année, nous serons présents au forum des associations le 7 septembre. N'hésitez pas à venir nous voir, nous nous ferons un plaisir de vous donner tous les renseignements que vous souhaitez, et ... pourquoi pas ... vous donner envie de nous rejoindre.

La saison 2013-2014 reprendra le mardi 3 septembre 2013.

Contact :

Mme Martine Mesland, présidente Tél.02 38 59 21 38.



PÉTANQUE

■ ASSEMBLEE GENERALE

DU 09 NOVEMBRE 2012

En présence de :

Mr Raymond SOTTEAU 1er Adjoint au Maire, Mme Annie LACASSAGNE Présidente de U S C FAY, les membres du Comité de direction des licenciés et des adhérents.

Compte rendu moral

Le Président ouvre la séance et donne lecture de l'activité de la saison 2011 - 2012 et remercie pour les bons résultats de l'année, notamment les Champions du Loiret en catégorie benjamin et vice Champions avec Florian DESROCHE associé à Manaël ADAM.

Activités et participations 2012

- 3 concours organisés en Fédéral
- 1 concours en Sociétaire
- 1 Organisation journée de la Pétanque avec Vitry aux Loges
- 8 Journées rencontre au championnat des Clubs terminées en 5^{ème} place
- 12 Journées de Championnat des Clubs Vétérans terminées en 4^{ème} place
- 3 rencontres de la coupe de France
- Et de nombreux Concours Fédéraux dans tout le Loiret.
- Notre concours Sociétaire a eu un grand succès avec 35 participants.
- La coupe des dirigeants à Boigny sur Bionne, le 10 novembre

Bilan financier

Mr Alain PHILIPPE Secrétaire Général présente le bilan et fait remarquer que le Club cette année encore a fait de gros efforts compte tenu des frais engagés sur les concours, déplacements et tenues pour les jeunes.

Saison réalisée dans l'objectif malgré le nombre de concours importants sur l'ensemble de l'année.

Nous terminons la saison 2012 sur un plan satisfaisant. Le Président remercie la Mairie pour les efforts financiers accordés aux jeunes.

Objectifs 2013

Recrutement en légère baisse mais la qualité sera renforcée avec l'arrivée d'un éducateur. L'objectif est de 35 à 40 licenciés en 2013, 3 ou 4 jeunes qui viennent déjà régulièrement aux entraînements pourraient renforcer le club.

Infrastructure

Les joueurs sont satisfaits des terrains et en apprécient

l'espace. Cependant des aménagements sont souhaités :

- Contour des terrains pour les grandes compétitions
- Extension de l'éclairage coté terrain de tennis
- Amélioration de l'éclairage et installation de bancs et de poubelles sur le terrain principal

Avenir pour les jeunes

Suite à la journée de la Pétanque organisée le samedi 06 Août 2012, 7 licences ont été offertes par le Comité du Loiret.



*Champions benjamins du Loiret,
Florian à gauche et Manaël à droite*

Tous les Mercredis après midi de 14 Heures à 15-16 Heures, un entraînement est effectué au club où 5 à 6 jeunes participent régulièrement.

Renouvellement du bureau :

Deux départs Josiane IFTEN Trésorière est remplacée par Mr Thierry NAUDIN à ce poste et Mr Fabrice COCHARD membre du bureau est remplacé par Mr Max GAYANT.

■ Licences 2013 :

Augmentation de 3€, le prix de la licence n'avait pas varié depuis quatre ans. La licence sera vendue avec le calendrier des concours de la saison 2013 à 45 €.

Pour les Jeunes gratuité de la licence jusqu'à 14 ans et à 50% de 15 à 17ans.

Les tenues sont également facturées à 50 % de leur valeur d'achat, aucun bénéfice n'est fait par le Club. Cet effort est réservée aux joueuses et joueurs qui participeront aux compétitions du calendrier officiel.

Lucien IFTEN Président de l'US FAY PETANQUE

Sachez que ? :

La pétanque est le 10^{ème} sport le plus pratiqué en France.

En 2009, la Fédération française de pétanque et de jeu provençal comptait **318 847 licenciés**.



FOOT - DFFC

Le DFFC est issu des clubs des villages de Fay-aux-Loges (U.S. FAY-AUX-LOGES) et Donnery (DONNERY F.C.) qui, après 3 années en entente au niveau des jeunes ont décidé d'unir leurs forces en 1996 afin d'offrir à chaque jeune la possibilité d'évoluer dans sa catégorie d'âge.

Au moment de la fusion 130 joueurs opéraient sous nos nouvelles couleurs, noir et blanc, à ce jour ce sont environ 250 pratiquants qui foulent chaque semaine nos pelouses.

■ Objectif : l'accueil

- Offrir à tous la possibilité de trouver sa place au sein de notre structure.
- Que l'on soit dirigeant, éducateur, joueur, parent ou supporter, la convivialité et l'esprit sportif doivent être le maître mot de chacun, c'est pourquoi nous souhaitons poursuivre la mise en place de notre opération 'RESPECT TOUS TERRAINS'.
- Intensifier la formation de nos éducateurs bénévoles et poursuivre notre expérience dans l'accueil de jeunes en formation professionnelle.
- La qualité et le développement de nos installations seront nos priorités dans les années à venir si nous voulons répondre à nos engagements.

■ Objectifs sportifs

- Accès de nos seniors 1 à l'élite départementale dans les prochaines années en passant, dès cette année, par l'accession en 2^{ème} division.
- Obtenir plusieurs équipes de jeunes au plus haut niveau départemental.
- Développer notre football féminin qui nous apporte de grosses satisfactions.
- Poursuivre le développement de notre école de football.

■ Activités de l'association

Outre la pratique et le développement du Football, le DFFC organise de nombreuses manifestations au sein de nos communes, contribuant ainsi à leur dynamisme.

On citera entre autres les lotos, soirées moules/frites et 'Noir & Blanc', les tournois de fin de saison, la distribution des calendriers, la soirée 'Partenaires', la participation à la soirée 'Cinéma plein air', au forum des associations.....

■ Horaires et tarifs

Les horaires sont fonction de la disponibilité de nos éducateurs qui sont, pour majorité, des bénévoles, ils sont revus chaque année en début de saison.

L'école de football fonctionne tous les mercredi après-midi, elle concerne les catégories U7, U9 et U11 qui sont encadrées par Johan et Mickaël, nos apprentis. Les plateaux et les matchs ont lieu le samedi matin ou après-midi suivant les catégories.

Les autres équipes ont aussi deux entraînements hebdomadaires.

Les cotisations varient de 50 à 90 euros suivant la catégorie.

■ Réalisations et actions 2012

L'arrivée de nos apprentis, Johan MALLET et Mickaël ROUX, était un objectif fixé depuis 3 ans puisque, lors de notre Assemblée Générale de 2009, nous avons voté une augmentation du prix des licences afin d'étoffer notre encadrement formé. C'est aujourd'hui chose faite et nous nous en félicitons.

Pour ce faire outre l'appel aux licenciés, nous avons également sollicité notre Commission Commerciale afin de trouver les partenaires nécessaires au financement de l'opération. Nous remercions aussi les municipalités et nos amis de l'USC Fay qui ont répondu présents.



■ Projets 2013

Le développement de ces dernières années nous impose une gymnastique constante afin de coordonner l'occupation des terrains et des locaux tant le stade Hermine Heuze de Donnery devient vétuste et dangereux à la pratique du football.

Si nous ne voulons pas remettre en cause la pérennité du club, mais au contraire nous donner les moyens de poursuivre notre progression alors le grand projet 2013 est, sans conteste, d'avancer significativement dans la mise à niveau de nos installations en étroite collaboration avec nos municipalités.

■ Nous contacter :

DFFC : RUE ANDRE CHENAL- 45450 FAY AUX LOGES (mercredis, samedis et dimanches)

Et sur notre site dffc.fr

Dirigeant, joueur, éducateur, accompagnateur, supporter vous êtes tous bienvenus

SELF-DÉFENSE

Le club crée en 2004 est une association loi de 1901, dont les objectifs sont la pratique des arts martiaux et sports de combat, l'échange, le partage et l'entraide. Nous sommes cette année une soixantaine de pratiquants.

■ Sports pratiqués :

Boxe Thai

Self-défense (Kravmaga, Penchak et Kali)

Hapkido.



La Boxe Thai

S'adresse aux ados et aux adultes, les séances ont lieu au dojo de Vitry aux Loges, le mardi de 19h00 à 21h00 et le jeudi de 20h00 à 22h00.

Les tarifs sont de 130 euros/an pour les adultes et 90 euros pour les ados.

Self-Défense (Kravmaga, Penchak et Kali)

Cette pratique est pour les ados et les adultes

Les séances ont lieu à la salle des fêtes de Fay aux Loges, le mardi de 19h00 à 21h00

Les tarifs sont de 130 euros/an pour les adultes et 90 Euros pour les ados

L'Hapkido

Destinée aux enfants, se pratique à la salle des fêtes de Sully la Chapelle, le mercredi de 15h00 à 16h15.

Le tarif est de 90 euros

✓ Une réduction de 50% est accordée sur tous les tarifs, pour 2 personnes de la même famille.



USC FAY BILLARD

Au club de billard nous sommes 23 joueurs de billard français.

La moyenne d'âge est de plus de 65 ans et nous aimerions faire découvrir ce jeu aux plus jeunes. Cependant, les enfants mineurs doivent être accompagnés d'adultes.

Pour vous renseigner, venez nous rencontrer dans notre tout nouveau local au le pôle intergénérationnel.

■ Horaires jusqu'à 23h, tarif 35 euros pour l'année.

Tous les ans nous organisons un thé dansant et un pot au moment des vacances d'été.

Le Président : Monsieur Jean-François AUBOURG

UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE

■ Présentation et objectifs

Se faire mieux connaître par les habitants de Fay, créer un lien avec tous les habitants, faire bouger et participer à dynamiser notre commune.

Notre but est avant tout relationnel, festif, tout en aidant les commerçants et artisans de FAY à se faire mieux connaître des habitants.

■ Activités de l'UCA

Animations de Noël et de Pâques afin d'intéresser les enfants à la vie de leur commune.

Marché nocturne et salon d'automne pour faire découvrir Fay ses commerces et ses artisans.



Marché nocturne de 2012



Ingénierie / conception / aménagement

- Maîtrise d'œuvre VRD
- Voirie
- Assainissement
- Lofissement
- Ingénierie
- Aménagement

Tél. 02 38 88 37 10 - Fax 02 38 43 65 89

9, rue du Clos des Venelles - 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE
E-mail : secretariat@inca-ing.fr
Site : www.inca-ecs.fr



Roselyne Coiffure *Mixte*

*Bac de Massage
2 Nocturnes
Mardi et Vendredi 20 h*

25, rue du Général de Gaulle - FAY AUX LOGES
Tél. 02 38 59 57 25

LE GRAND LOIN

Lieu d'expositions et de spectacles

Depuis plus de deux ans maintenant, « Le Grand Loin » propose des expositions et des spectacles intimistes.

Peinture, sculpture, photos, ou même bande dessinée, tous les genres sont les bienvenus.

Pour les spectacles, nous avons pu applaudir le chanteur Mathias Sten ou l'écrivain Emanuel Bourdier avec des lectures pour enfants : les « chocolat lecture ».

Trois expositions ponctuent chaque saison.

En 2013, nous vous invitons aux rendez-vous suivants :

- **Du 6 au 14 avril** : exposition de sculpture et céramique de Dominique Morin et Claude Bouleau / peinture de Laurent Timbert
- **En mai**, une lecture (à définir)
- **Du 28 juin au 7 juillet**: Intérieur/Extérieur, sculptures entre grange et jardin avec Nicolas Crozier et Catou la sculpteuse.
- **En octobre** : lecture et animation pour adolescents (à définir).
- **Du 15 au 24 novembre** : Céramique de Jean Couturier et sous réserve peinture/gravure de Jacques Dauphin.

D'autres dates ponctuelles pourront être ajoutées en fonction des opportunités.

Toutes ces manifestations sont organisées par l'association « Tout Court » dont le siège social est au Retrouvez les informations sur le site : legrandloin.fr et par affiche chez les commerçants de la ville.



Exposition Garnier Haddad

Pour tous renseignements (ou propositions) :

Françoise et Christian Renault

Le Grand Loin, 36 rue des Maillets à Fay aux Loges.

Tel. : 06 62 02 89 12

Courriel : c.renault45@laposte.net

FALZ'ART

Un festival d'été à Fay aux Loges fait par les habitants pour le rayonnement du village :

A l'initiative de plusieurs habitants de la commune, est né en 2012 un festival de spectacles vivants à Fay aux Loges : FALZ'ART.

Au-delà de la bizarrerie du nom, le principe en est tout simple. Présenter des spectacles tous publics, variés et de qualité dans les jardins privés de la ville.



Grâce à un circuit précis et une grille horaire adaptée, les spectateurs peuvent déambuler d'un lieu à un autre, en découvrant leurs voisins en même temps que des animations aussi différentes que des pièces de théâtre, des concerts, des contes, du cirque, de la magie ou

même des expositions. La première édition, qui s'est déroulée le dimanche 16 septembre 2012, a été un grand succès.

Près de 800 personnes se sont pressées dans les rues de Fay, à pied, en vélo ou en voiture pour découvrir 14 spectacles présentés dans 7 lieux différents.

Cette réussite nous a entraîné à poursuivre l'aventure, en la développant un peu plus.

Rendez-vous est donc pris pour le samedi 14 et le dimanche 15 septembre 2013.

Même si les grandes lignes sont déjà bien établies, beaucoup de travail reste à faire pour que cette manifestation soit un nouveau succès. Rejoignez-nous pour participer à cette aventure. Tous les talents sont les bienvenus pour que le projet évolue dans les meilleures conditions.

Que vous souhaitiez accueillir des spectacles chez vous ou que vous ayez des animations à proposer, toutes les idées sont attendues. Vous pouvez également vouloir simplement vous intégrer dans l'équipe d'organisation. Chacun peut trouver sa place en fonction de ses compétences et de ses disponibilités.

Pour toute information ou inscription et adhésion :

Falz'art

Président : Christian Renault

Tel : 06 62 02 89 12

Courriel : c.renault45@laposte.net

US FAY BASKET

L'US FAY section Basket offre la possibilité de pratiquer le basketball de différentes manières, du loisir à la compétition, de 5 ans à ...



Elle regroupe plus de 100 licenciés des catégories baby à senior, en filles et garçons.

De nombreuses équipes sont engagées en cette saison 2012-2013, des baby-basketteurs aux seniors (du loisir à la compétition). Chaque équipe est encadrée par des animateurs bénévoles de mieux en mieux formés. Encourageons donc ces bénévoles qui donnent de leur temps pour s'occuper de tout ce petit monde dans le meilleur esprit possible.

Le premier enjeu, avant toute notion de victoire, reste que nous prenions du plaisir lors des rencontres ou des entraînements. Nous nous devons de respecter adversaires, arbitres et table de marque. Une

ambiance de convivialité se construit.

De nombreux partenaires nous soutiennent également, nous donnant confiance en notre travail.

Nous sommes à votre écoute pour vous informer sur les possibilités de jeu. Il y en a pour tout le monde. Voici les photos des différentes équipes qui compose notre groupement sportif

Venez nombreux nous soutenir le samedi après midi pour les jeunes et dimanche dès 13h15 pour les seniors.



Pour les tarifs et les horaires, veuillez vous renseigner auprès du secrétariat du club :
fay.us.secretariat@basketloiret.com





ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ÉCOLE

Depuis près de 25 ans maintenant, l'ASEP organise des manifestations sportives à destination des élèves de l'école élémentaire. Certaines, comme la course d'endurance du « Tankikour » ou le Tournoi « Rugby à Fay » sont bien connues. Mais, comme tout club sportif, l'ASEP propose aussi des activités tout au long de l'année. Elles font généralement suite à des cycles découvertes, menés pendant le temps scolaire, et se déroulent le mercredi, sous l'égide de la Fédération USEP, référence du sport scolaire.

Ainsi, la saison passée :

- les élèves de CM ont participé aux cross de secteur et au cross départemental avec succès,
- une classe de CM2 a été primée au plan départemental pour l'opération « Foot des Princesses »,
- trois équipes ont représenté l'ASEP à la journée départementale escrime,
- les 2 classes de CM2 ont défendu les couleurs de l'école lors du Tournoi départemental Mini-Basket au Parc Expo d'Orléans.
- Un partenariat avec le club de Tennis local a également permis à 50 élèves d'assister à l'Open d'Orléans et de s'essayer au Beach Tennis à la piscine municipale de Fay.

Toutes ces organisations demandant des moyens humains en suivi et en encadrement, l'ASEP a souhaité

cette année opérer une restructuration en se dotant d'un Comité Directeur élargi. Laurence BOURDIN s'est vue confier la présidence, Christophe CHARREIRE la responsabilité du Pôle Sportif. Autour d'eux, ce sont maintenant douze parents qui auront pour mission d'aider les enseignants à mener à bien leurs projets sportifs et éducatifs, à travers les organisations de l'ASEP.

Les premières orientations du nouveau Comité Directeur se sont affirmées dans une volonté de concevoir une approche plus globale de l'éducation de l'enfant, en étant présent sur le temps périscolaire. Ainsi, la création des stages « Prim'Sports » depuis Juillet dernier a permis de répondre à un réel besoin d'activités sportives sur la période de vacances.

Cette année 2012/2013 verra la reconduction du stage d'été et la mise en place de stages d'une semaine à chaque période de petites vacances. Chacune des organisations phares de l'ASEP sera également reconduite avec une nouvelle formule pour le Tankikour, qui prendra place un samedi matin, où l'Association invitera les familles à venir courir avec leurs enfants, en duo, en trio ou en tribu !

Contact : ASEP ECOLE DE FAY AUX LOGES



06.68.61.00.10



70, rue de la Bretauche
45450 Fay aux Loges



primsports@gmail.com



TENNIS

Le club compte 120 licenciés en 2012, dont 50% de moins de 18 ans, avec une grande satisfaction pour l'École de Tennis, 40 enfants le dimanche matin, 20 Ados et 20 adultes les lundis et mercredis soirs.

■ Mini tennis



Le mini-tennis voit son âge minimum abaissé à 4 ans, c'est-à-dire, pour les enfants nés en 2010 pour la prochaine rentrée 2013.

■ Activités 2012

Onze équipes Jeunes et Adultes étaient en compétition, de 9 à 70 ans!!! avec de très bons résultats pour l'équipe fanion DAMES. Bravo à Sophie Mouly et ses coéquipières !!



Remise des prix aux lauréates par Anne Besnier et J.C.Naizondard

Le tournoi intercommunal a vu la victoire de Cédric Naizondard face à Thomas Favre (tous deux de Vitry).

Chez les Dames, Ségolène Billard (Châteauneuf sur Loire) a gardé son titre 2011 devant Sophie Mouly (Fay aux Loges).

Comme les années précédentes, le Club a encadré des Jeunes compétiteurs à l'Open d'Orléans. Il a par ailleurs cofinancé le déplacement des 2 classes de CM2 à cet Open.

Le Club a aussi participé à la mise en place de tennis scolaire avec une classe de CM2 d'avril à juin, ainsi qu'à la mise en route de Beach-tennis à la piscine.



Nombreux spectateurs au tournoi de juin 2012

■ Programme 2013

Journée « portes ouvertes »

avec tournoi mixte improvisé et convivial sera reconduite le lundi de Pâques 1^{er} avril .

Tournoi annuel

Les finales auront lieu le dimanche 30 juin après-midi, que les amateurs de tennis retiennent cette date. Le spectacle est gratuit, d'un bon niveau et très convivial. La journée se termine par le pot de l'amitié pour tous et le remerciement aux Commerçants de Fay généreux donateurs.

Le Club attend avec impatience la réalisation du projet de complexe sportif intercommunal qui devrait voir le jour en 2015 à Fay. Ce complexe aurait une salle principale dédiée aux scolaires et aux 3 clubs de tennis locaux (Fay, Vitry, Donnery). Cela permettra à notre Club d'organiser des compétitions de tennis en hiver à Fay, aujourd'hui impossible à cause de la non-conformité du gymnase actuel.

Le président

Pour tout renseignement :

Contactez, Jean Rosier au 02 38 59 23 18

jeanmhrosier@orange.fr

La brillante équipe DAMES !!



LADOFA

LES AMIS DE L'ORGUE DE FAY AUX LOGES

Siège social :

11 rue de la Moinerie - tel 02 38 59 56 26

En 1962, l'orgue de Fay aux Loges, né de la volonté de M. Jean Bidal, faisait vibrer les murs de l'église Notre-Dame, de ses 17 jeux alors qu'il était inauguré en présence de René Coty, ancien Président de la République.



Cet orgue de qualité se devait d'être protégé : telle est l'origine de l'Association « Les Amis De l'Orgue de Fay aux Loges » dont les six lettres de son sigle, « L.A.D.O.F.A. », correspondent au son de trois des quatre cloches (Fa,Sol,La,Do) qui agrémentent la vie de la communauté faycienne .

L'association, créée en 1984 a pour but de préserver le patrimoine artistique incarné en ce bel instrument et de promouvoir autour de lui une activité culturelle, tout en respectant le caractère sacré des lieux où il est installé.

Le comité directeur de cette association dite « loi de 1901 » comporte 7 postes. Il est présidé par Maître François-Henri Houbart, titulaires des grandes orgues

de la Madeleine, à Paris, et Professeur au Conservatoire Régional de Rueil Malmaison.

Avec une cotisation de 25 Euros, on peut en devenir membre actif et pour 50 Euros minimum, membre bienfaiteur.

Outre la liturgie du dimanche et les concerts, l'orgue peut, à la demande, accompagner des événements familiaux (mariages, baptêmes, noces d'or, funérailles) et aussi se mettre au service de jeunes talents souhaitant se perfectionner ou se former.

2012, année du Cinquantenaire de l'Orgue a été marquée par deux importantes manifestations :

- L'une le dimanche 3 juin, ou Arnaud Riffet et le Chœur de chambre Atout Voix, accompagnés d'une importante formation musicale et de Lucien Tellier à l'orgue, présentaient dans le cadre d'un concert inédit, une version du REQUIEM de FAURÉ qui a obtenu un immense succès, avec plus de 400 auditeurs émerveillés
- L'autre le dimanche 14 octobre avec Bruno MAURICE célèbre accordéoniste classique de l'école ukrainienne, et François Henri HOUBART à l'Orgue. Un concert surprenant qui a été donné devant plus de 300 personnes.

C'est grâce au soutien de la municipalité que tous ces mélomanes fayciens et leurs amis proches et lointains ont pu bénéficier des excellentes prestations des artistes engagés. Les adhérents de LADOFA lui en sont reconnaissants et sont ravis d'avoir ainsi participé au développement artistique et culturel de la commune.

Leurs efforts en ce sens se poursuivent en 2013, avec l'élaboration d'un concert réunissant une formation prestigieuse de trompes de chasse et un organiste de talent invités à faire résonner la nef de l'église de Fay, le dimanche 2 juin.

Didier Saillant - Vice Président

Facility's
1^{er} Réseau Régional d'Aide à Domicile

- ▶ Ménage
- ▶ Repassage
- ▶ Jardinage
- ▶ Nettoyage de Vitres
- ▶ Petit Bricolage
- ▶ Garde d'Enfants

Devis Gratuit

50% de Réduction d'Impôts

Offrez-vous du temps libre!

02 38 57 04 73

**13, rue Ponson du Terrail
45450 Fay-aux-Loges**

Mail: facilitys@wanadoo.fr

RCS ORLÈANS 488 200 180 (2006 B 117)

C'est par une belle journée d'été et sous une grosse chaleur, que 107 personnes ont vécu un après midi féérique. Histoires magiques ou réelles, c'est ce que la troupe de théâtre de la « Villageoise Faycienne » nous a fait découvrir tout au long de cette promenade le long des chemins de Fay-aux-Loges. Les comédiens leur ont narré des récits passionnants.

Ce moment de détente a permis le temps d'un parcours de 5 kilomètres, de s'évader, d'imaginer, de rêver et de passer un instant du monde réel à un univers merveilleux. Les fées, les loups et autres personnages du Fay d'antan, nous ont suivis tout au long de ce parcours.



Est-ce une légende ou une réalité, cela est une autre histoire ou tout commence par :

Il était une fois il y a déjà bien longtemps, Jean de Fay, un homme malin et intelligent, qui par sa gentillesse avait sauvé une reine des abeilles. Afin de le remercier celle-ci lui permit d'épouser une jolie princesse et de fonder la famille la plus ancienne de Fay-aux-loges.

Il y a fort, fort lointain Jacques Paillet, un homme courageux et épuisé fût attaqué par une louve en traversant le bois de la ferme de la Queue en rentant chez lui. Malgré les soins qu'il eu à l'institut Pasteur, il succomba à ses blessures. Nul ne sut jamais si un monstre habitait ce bois ou si tout simplement une louve enragée avait transmis cette maladie à Jacques. Peut-être voudriez-vous le savoir ? Alors entrez dans ce bois.



Par une nuit si extraordinaire, si fabuleuse, si.....imaginez le clocher grandir, pierre après pierre, hissant sa flèche vers le ciel à une vitesse inimaginable. Des fées construisaient, un clocher tout en pierre faisant de l'église de Fay aux Loges la plus belle église de la région. Voilà comment ce clocher a été construit. Vous ne me croyez pas ? Pourtant certaines nuits, on peut entendre des bruits dans le clocher et l'on voit des petites lumières.

Peut-être avez-vous déjà entendu des bruits sourds, près du canal, la nuit. Comme des coups de battoir sur le linge. Alors, passez votre chemin bonnes gens, et ne cherchez pas à savoir d'où vient ce bruit : se sont les lavandières de nuit. Ne faites pas l'erreur de Blaise, un pauvre bougre qui rencontra le serviteur de la mort avant de disparaître.

Il y avait une maison dans la Châtellenie de Fay aux Loges, appelée les Houillères. De toute ancienneté, les possesseurs de cet héritage étaient sujets à un droit de cens très singulier envers le seigneur de Fay. Tous les ans, le jour de carême-prenant, ils devaient lui fournir un âne, une mine d'avoine et une poule.

Dans la venelle de la Hotte, ils ont entendu l'histoire de la reine des abeilles et des 3 princesses en clin d'œil à l'installation en 1905 de l'établissement Thomas spécialisé dans le matériel apicole. Mais également au moulin d'Avau avec ses lavandières de la nuit, à la ferme de la Queue où à une époque Fay comptait des loups, au Courtemblet avec une chanson d'André Chenal sur les moulins. Puis au château de Reuilly auquel chaque année le jour de carême un don spécial devait être accompli au profit du seigneur de Fay et finalement à l'église Notre-Dame avec son clocher construit tout de pierres.

Les légendes ne peuvent-elles pas devenir réalité ?



LA PAROISSE DE FAY AUX LOGES

Presbytère : 11 rue de la Moinerie - Tel 02 38 59 56 26

Autrefois fêtés avec ferveur et entrain dans toute la commune, Saint Côme et Saint Damien avaient été choisis par nos ancêtres comme protecteurs de la population de Fay aux Loges. Ils y avaient également associé Saint Evase, Saint Evariste, dont nous conservons quelques reliques, mais c'est sous le vocable de Notre Dame que l'église de Fay aux Loges a été placée, sans doute en raison de son origine cistercienne.

Cette œuvre architecturale, c'est un bâtiment communal dont, en application de la loi, le ministre du culte en charge de la paroisse est 'affectataire'. Ouverte chaque jour, elle permet d'accueillir autant les simples visiteurs que ceux qui souhaitent prier Dieu, dans l'intimité, en groupe, ou à l'occasion d'évènements familiaux .

En 2012, outre une trentaine de messes, célébrées certains dimanches et jours de fêtes 'carillonnées' par l'un des prêtres du Doyenné Val-Forêt qui sont à leur service, les familles de Fay se sont réunies pour des baptêmes, mariages, noces d'or ou des obsèques

C'est ainsi que la Veillée de Noël, fin 2012, a connu une telle affluence que certains, non dénués d'humour, auraient suggéré à la municipalité - afin d'avoir plus de place en ces moments festifs - de pousser les murs pour élargir l'édifice (!)

Mais une part importante de la population fréquente également l'église dans des circonstances dramatiques. En effet, les obsèques réunissent souvent des personnes de convictions différentes venues accompagner les familles en deuil, lors du départ de leurs proches. Croyants ou non-croyants, jeunes ou anciens, tous reçoivent le même accueil dans notre église de Fay aux Loges.



La paroisse ne célèbre pas que des départs. Elle prépare l'avenir en offrant une formation chrétienne aux jeunes qui le souhaitent. A Fay aux Loges de nombreux enfants, au catéchisme, et aussi quelques adultes lors de rencontres qui leur sont destinées se retrouvent dans les salles du Centre paroissial St Joseph, près de la Maison des Loges, salles que l'Association Diocésaine d'Orléans, propriétaire légal, met à leur disposition et met aussi gracieusement à la disposition de l'accueil de loisirs de la Commune, en période estivale, pour procurer plus de confort à tous nos enfants.

Les ressources permettant d'entretenir, d'éclairer, de chauffer l'église ainsi que ces locaux, sont constitués exclusivement par les dons que des particuliers versent librement au 'denier de l'église' et aux quêtes, ou offrent à l'occasion d'évènements privés **et** plus rarement sous forme de legs. Néanmoins, la paroisse, ouverte à tous, contribue à la vie du village.

C'est ainsi que perdre cette tradition de bonnes relations, comme elles existaient lorsque, il y a quelques décennies, Saint Côme, 'patron' de Fay aux Loges était fêté, dans l'unité, par toute la population quelles que soient « les idées » de chacun comme on disait à l'époque, à l'époque où le terme 'Diaconia' n'était pas encore en vogue pour désigner le service de la charité, du partage, de la fraternité . . . ces valeurs fondamentales.

**Pour le Bureau Paroissial,
Didier Saillant**

Chargé du lien avec le curé Doyen



**Entreprise Générale de Bâtiment
MAÇONNERIE et RENOVATION**

**2707 Route de Fay aux Loges
45450 Sully La Chapelle
02 38 57 12 36
06 34 40 49 29**

TERRASSEMENTS

Travaux à la mini-pelle / tracto
Location de mini-pelle avec chauffeur
Fourniture de matériaux : Calcaire - Cailloux - Sables...



Ent. BARBERON Patrick
25, rue de la Bretauche - 45450 FAY-AUX-LOGES
Tél. 02 38 57 31 47

**SARL
BOUHOURS**

chauffage

plomberie

pompe à chaleur

solaire - photovoltaïque

électricité

climatisation

couverture

www.bouhours.fr

**Z.I. Saint-Barthélémy - 66, rue du Clos Renard
45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE - tél 02 38 58 44 76**

NAISSANCES

CRITON Clarisse	3 janvier
VICENTE DE DIOS Augustin	10 février
MACHUS--THOMAS Evan	10 février
HUET Mahé	17 février
PAPIN Antonin	28 février
BERNARD Goulven	4 mars
ESTERAS Pablo	4 mars
LETORT Chloé	13 mars
NADAN Lyzée	16 mars
SELZERE Sacha	21 mars
FOUQUEAU MALODY Anaïs	23 mars
LUBAC Louise	14 avril
MALBO CHAVIGNY Montaine	4 mai
BOISMOREAU Léo	7 mai
COUTELAN Jules	11 mai
CROCHET Garance	9 juin
DJOCROU--HERVY Aaron	12 juin
MACIEL GROUARD Nolan	26 juin
NOUVELLON Paul	11 juillet
AUBAILLY Antoine	11 juillet
PELLETIER Léa	8 août
HERAUD Valentine	9 août
HALLOT Sacha	12 août
AMQRANE Ayoub	17 août
DENEAU Hugo	19 août
MALLET Meera	2 septembre
SALGADO LEPRÊTRE Esteban	16 septembre
FRANZETTI Yanniss	23 septembre
NIZOU Maëlys	14 octobre
PINTO MARTIN Énora	20 octobre
FERRAY AUSOURD Théo	27 octobre
TESSIER Antonin	15 novembre
PADIOLEAU Malorie	24 novembre
GROSJACQUES Noémie	26 novembre
CHESNÉ Mathéo	30 novembre
BOSCHEL Charlie	6 décembre
CAMPÉ Gabrielle	7 décembre
BLANCHET Nathan	16 décembre
KALI Louane	20 décembre
HUBERT Simon	25 décembre

MARIAGES

BODIN William et BRETON Jennifer	16 avril
MOLENDINI Vincenzo et CHAILLOU Servane	23 avril
NEURY Sylvain et BREGNARD Stéphanie	30 juillet
RICHÉ Jordan et ARONDEL Laurence	6 août
QUETARD Jean-Yann et MIALLET Carole	3 septembre

DECES

PRÉVOST Louïsette EUTROPE	10 janvier
VALY Simone veuve	13 janvier
CAILLETTE Robert	20 janvier
REIGNIER Bernard	1 février
LEJEUNE René	3 février
BENET André AULANIER	15 février
MATHIEU Suzanne veuve	14 mars
PELÉ Louis	25 mars
LAGRANGE Simonne	4 avril
GERMAIN Roger	5 avril
LEFÈVRE Roger GILBON	7 avril
POISSON Antoinette veuve	9 avril
DAVID Jacques PRÉTEUX	21 avril
DION Marguerite veuve DOMAIN	22 avril
CATHELINÉAU Raymonde veuve PIEDNOIR	4 juin
ROBIDOU Simonne veuve BOTELLA	10 juin
PEREZ Antoinette veuve	13 juin
JAHIER Marceau	16 juin
MORLOT Raymond BLANLUET	30 juillet
BIDOUX Lucile épouse LAIR	1 août
PRIOLLET Paulette veuve	16 août
BONNEVILLE Henri	3 septembre
CHEVALIER Jean BOUSQUAINAUD	22 septembre
LEMAIRE Lucienne veuve GERMAIN	24 septembre
MEUNIER Monique veuve	6 octobre
CARVALHO de SOUSA José DEROUIN	14 octobre
BAILHACHE Madeleine veuve THIERRY	31 octobre
PISSEAU Simonne veuve BARON	13 novembre
TISSOT Jacqueline veuve SÉRET	22 novembre
CHARENTREAU Régine veuve	24 novembre
COCHARD Georges HUET	1 décembre
DEBRIL Graziella veuve VILLE	12 décembre
VANNIER Jeanne veuve	22 décembre



NAISSANCES

RIFFET Maëli	16 janvier
BOUCHET Paul	8 février
EL OUAFI Sahra	24 février
VERMEERSCH Lilou	25 février
ROULON Aiden	29 février
CHAUVIN Charly	1 mars
IVANOVIC Nelly	16 mars
DE SOUSA Nino	25 mars
LÉGNIER Nélia	26 mars
VYVEY Damiann	14 avril
ASKLUND Paul	23 avril
GAUTHIER Théo	26 mai
BOIN Loan	5 juin
JOUANNEAU ALVES Timéo	12 juin
BENSEGHIR Anna	25 juin
HILAIRE Simon	7 juillet
CHENUE Olivia	25 juillet
BOURLIEUX Jean	25 juillet
CHARPENTIER Léonie	31 août
PLESSY Simon	5 septembre
JEULIN OGER Ethan	6 septembre
CLAIRET Noémie	10 septembre
PAILLOUX Ilona	2 octobre
VAPPEREAU Nolan	6 octobre
TVRDY Bénédicte	8 octobre
THIERRY MILLARD Corentin	17 octobre
DAUVILLIER Timothy	19 octobre
MICHOUX Clément	8 novembre
DESBORDES Thyane	21 novembre
JOUDIOU Laura	22 novembre
DELILE Marie	12 décembre
AMELIN Jessie	13 décembre
TAUGOURDEAU Agathe	18 décembre
TAUGOURDEAU Cassandre	18 décembre
TOULGOAT Arthur	24 décembre

MARIAGES

FOLLET Alain et MILLET Nathalie	19 mai
MANCINI Stéphane et TRIFFAULT Myriam	19 mai
MARAIS Arnold et MOREAU Laura	2 juin
MANNHEIM Pascal et GUIGUI Carole	9 juin
FORET Jean-Christophe et BRINON Brigitte	16 juin
CHENUE Sébastien et HUET Lucie	23 juin
TOURNELLE Benoit et VANHOYE Sophie	30 juin
AUTIXIER Thomas et FRANÇOISE Laetitia	7 juillet
MENNECIER David et LORIEUX Solène	11 août
GORDIEN Franck et LE BORGNE Gaëlle	11 août
FAUVET Julien et TRICAUD Mathilde	18 août
LÉGNIER Maxime et RAGONNET Linda	25 août
BELAIDI Sébastien et TREIZEL Alexandra	1 septembre
REYNAUD Yves et TRONCIN Isabelle	15 septembre
MONNIER Jérémy et PICHON Laëtitia	15 septembre
AVONTURE Pascal et TELLIAN Etylè	21 décembre
BENSEGHIR Mustapha et BOUYAHMED Fatma	27 décembre

DECES

SOULET Marinette veuve OLIVIER	12 janvier
MANANT Micheline veuve RICHARD	16 janvier
ANCEAU Andrée veuve HUME	17 janvier
FOUQUEAU Benoit	22 janvier
SAVIN Madeleine	30 janvier
TELLA-LOPEZ Pedro	2 février
GUYON Claude	25 février
VAUXION Jeannine	8 mars
CANESTRI Jean-Philippe	27 mars
PREVOST Thérèse veuve GEINS	6 avril
BOULMIER Jeannette veuve GUY	6 mai
BOUSQUAINAUD Colette veuve DESBROSSES	18 mai
DUFROS Robert	20 mai
DUFOUR Aimé	25 mai
PACARY Christian	12 juin
HUET Danièle veuve BOUNIOU	19 juin
THOMAS Monique épouse BAUX	5 juillet
CHEVRIER Pierre	9 juillet
NAUDIN Bernard	11 juillet
VOISIN Bernard	14 juillet
LE JÉHAN Marie veuve FOUCHER	26 juillet
TCHERNOUCHA Jacqueline veuve NICOLAS	14 août
JAUBERT Jean-Pierre	5 septembre
GUÉRIN Geneviève veuve GUYON	14 septembre
BRINON Marceau	14 octobre
MIQUÉOU René	15 octobre
JOUDIOU Geneviève veuve LEDUC	17 octobre
PAILLET Alain	22 octobre
SAMOUR André	9 novembre
PHILIPPE Martial	17 novembre
JUSZCZAK Jadwigi	25 novembre
DUHAMEL Pierrette veuve CEBE	7 décembre
BLIN Marthe	16 décembre
DESBROSSES Catherine	18 décembre

SPIE, l'ambition partagée.

Leader européen des services en génie électrique, mécanique et climatique, de l'énergie et des systèmes de communications, SPIE améliore la qualité du cadre de vie en accompagnant les collectivités et les entreprises dans la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'installations plus économes en énergie et plus respectueuses de l'environnement.

SPIE Ouest-Centre
Agence Infrastructures Poitou-Charentes-Centre-Limousin et Agence IGE Sarthe-Val de Loire
Centre de Saint-Jean de Braye 2A Parc d'Antennole
7 rue Isaac Newton
45500 Saint-Jean de Braye
Tel: 02 38 22 10 23
www.spie.com

Centre de Fay aux Loges
Parc d'Activités des Loges
207 rue Bernard de la Rochefoucauld
45410 Fay aux Loges
Tel: 02 38 59 54 88

SPIE

Dates		Manifestations	Salles
Janvier			
samedi	12	Assemblée Générale des Prisonniers de Guerre, d'Algérie, Tunisie, Maroc	Polyvalente ¹
Lundi	14	Assemblée Générale du Club de Tarot	Activités ²
Mardi	15	Galette du Club Informatique	Polyvalente ¹
Jeudi	17	Assemblée Générale du Club des Aînés	Activités ²
Samedi	19	Vœux du Maire et Journée Portes Ouvertes du pôle	Pôle ²
		Assemblée Générale des Anciens Combattants	Polyvalente ¹
Dimanche	20	Journée Portes Ouvertes du Pôle	Pôle ²
Mardi	22	Assemblée Générale de l'Union Commerciale	Activités ²
Vendredi	25	Assemblée Générale et Galette du Club de Gymnastique Volontaire	Polyvalente ¹
		Assemblée Générale du Club de Billard	Mairie
Samedi	26	Galette des Anciens offerte par la Commune	Polyvalente ¹
Février			
Vendredi	1	Soirée Sponsors Donnery Fay Football Club (D. F. F. C)	Polyvalente ¹
Jeudi	7	Assemblée Générale du Club de Danse Modern'Jazz	Polyvalente ¹
Samedi	9	Assemblée Générale de La Perche Faycienne	Local pêche ⁹
		Galette du Club de Tennis	Polyvalente ¹
Mardi	12	Assemblée Générale de La Commune Libre	Polyvalente ¹
Mercredi	13	Assemblée Générale de l'Association Expression des Loges	Activités ²
Vendredi	22	Assemblée Générale de l'Union Sportive et Culturelle de Fay (USC Fay)	Club Housse ³
Samedi	23	Concours de Tarot par le Club de Tarot	Polyvalente ¹
Dimanche	24	Loto organisé par La Perche Faycienne	Polyvalente ¹
Mars			
Samedi	2	} Loto organisé par la Commune Libre	Polyvalente ¹
Dimanche	3		
Mardi	5	Assemblée Générale de l' Association Fay Loisirs Culture. (A F L C)	Activités ²
Samedi	9	Assemblée Générale de l'A.R.M.45	Polyvalente ¹
Samedi	16	Carnaval des enfants organisé par l'Association Parents d'élèves Maternelles	Bibliothèque Jeunes ²
Dimanche	17	Journée cyclisme de l'Association "Ronde Faycienne"	Polyvalente ¹
Samedi	23	Soirée Moules-Frites organisée par D.F. F. C.	Polyvalente ¹
Avril			
Lundi	1	Chasse aux œufs organisée par Familles Rurales	Bourrassières
Vendredi	5	} Représentation théâtrale par la Villageoise Faycienne	Polyvalente ¹
Samedi	6		
Dimanche	7		
Dimanche	14	Concours de Belote organisé par le Club des Aînés	Polyvalente ¹
Dimanche	28	Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.	Mairie
Mai			
Mercredi	1	Tournoi de Football organisé par D. F. F. C	Stade ⁶
Vendredi	3	} Concert organisé par Atout Voix	Polyvalente ¹
Samedi	4		
Dimanche	5	Tournoi de Football organisé par D. F. F.C	Stade ⁶
Mercredi	8	Commémoration	Polyvalente ¹
Mercredi	8	Tournoi de Football organisé par D. F. F.C	Stade ⁶
Samedi	11	Concours de Tarot par le Club de Tarot	Polyvalente ¹
Dimanche	26	Concours de pêche organisé par la Perche Faycienne	Local pêche ⁹

Dates		Manifestations	Salles
Juin			
Vendredi	7	Soirée organisé par le Club de Basket	Polyvalente ¹
		Repas de fin d'année du Club Informatique	Polyvalente ¹
Samedi	8	Tournoi de Football organisé par D. F. F.C	Stade ⁶
		Tournoi de Tennis organisé par le Club de Tennis	Club Housse ³
Dimanche	9	Tournoi de Tennis organisé par le Club de Tennis	Club Housse ³
Vendredi	14	Repas organisé par le Club de Tennis	Polyvalente ¹
Samedi	15	Fête de l'école Primaire	Groupe Scolaire ⁴
		Marché Nocturne organisé par l'Union Commerciale	Place du Village
		Exposition de l'Association A F L C	Polyvalente ¹
		Tournoi de Tennis organisé par le Club de Tennis	Club Housse ³
Dimanche	16	Exposition de l'Association A F L C	Polyvalente ¹
		Tournoi de Tennis organisé par le Club de Tennis	Club Housse ³
Vendredi	21	Fête de la Musique	Polyvalente ¹
Samedi	22	Fête de la Saint-Jean organisé par la Commune Libre	Bourrassières
		Tournoi de Tennis organisé par le Club de Tennis	
Dimanche	23	Tournoi de Tennis organisé par le Club de Tennis	Club Housse ³
Vendredi	28	Repas du Club de Gymnastique Volontaire	Polyvalente ¹
Samedi	29	Assemblée Générale du D.F.F.C	Stade ⁶
		Démonstration Danse par Modern'Jazz	Polyvalente ¹
Dimanche	30	Démonstration Danse par Modern'Jazz	Polyvalente ¹
		Randonnée Organisé par l' USC FAY	Activités ²
Juillet			
Samedi	6	Tournoi de Pétanque organisé par l'US Fay Pétanque	Club Housse ³
Dimanche	14	Fête Nationale	Polyvalente ¹
Jeudi	25	Veillée pique nique organisée par Familles Rurales	Centre de Loisirs
Dimanche	28	Concours de Pêche et Méchoui de la Perche Faycienne	Terrain
Août			
Samedi	24	Sam'ballade	Stade ⁶ - Polyvalente ¹
		Ciné Plein Air	
Septembre			
Dimanche	1	Brocante organisée par la Commune Libre	Polyvalente ¹
Samedi	7	Forum des Associations et accueil des nouveaux habitants	Polyvalente ¹
		Centenaire de L'USC FAY	
Dimanche	8	Centenaire de l'USC FAY	Polyvalente ¹
Vendredi	13	Assemblée Générale du Club de Tennis	Activités ²
Samedi	14	} Festival "Granges et Jardins" par l'Association Fal'zarT	Granges et Jardins
Dimanche	15		
Mardi	17	Assemblée Générale du Club Informatique	Informatique ⁹
Dimanche	22	Loto organisé par le PG-CATM	Polyvalente ¹
Samedi	28	Exposition par l'Association Expression des Loges	Polyvalente ¹
		Tournoi de Pétanque organisé par l'US Fay Pétanque	Club Housse ³
Dimanche	29	Exposition par l'Association Expression des Loges	Polyvalente ¹

Dates		Manifestations	Salles
Octobre			
Samedi	5	Tournoi de Pétanque organisé par l'US Fay Pétanque	Club house ³
Dimanche	6	Randonnée Organisé par l' USC FAY Concours de Belote organisé par le Club des Aînés	Activités ² Polyvalente ¹
Vendredi	11	Concours de Belote organisé par le PG-CATM	Polyvalente ¹
Samedi	12	Concours de Tarot par le Club de Tarot	Polyvalente ¹
Mercredi	16	Assemblée Générale du Club de Pétanque	Activités ²
Dimanche	27	"Range ta chambre" organisée par Familles Rurales	Polyvalente ¹
Novembre			
Samedi	2	} Loto organisé par la Commune Libre	Polyvalente ¹
Dimanche	3		
Lundi	11	Commémoration du 11 novembre	Polyvalente ¹
Dimanche	17	Forum Artisans-Commerçants organisé par l'Union Commerciale	Polyvalente ¹
Samedi	23	Soirée Dansante "Blanc et Noir" organisé par le D.F.F.C	Polyvalente ¹
Dimanche	24	Thé dansant organisé par le Club de Billard	Polyvalente ¹
Décembre			
Dimanche	1	Loto organisé par la Perche Faycienne	Polyvalente ¹
Jeudi	5	Journée hommage aux morts pour la France en Algérie, Tunisie et Maroc	Mairie
Samedi	7	Téléthon organisé par le Club de Tarot, l'APEM et la Maison des Jeunes	Polyvalente ¹
Dimanche	8	Marché de Noël organisé par l'Union Commerciale Vide coffre à jouets organisé par l'APEM	Place du Village Polyvalente ¹
Vendredi	13	Spectacle organisé par l'Ile Enchantée des Bambins	Polyvalente ¹
Samedi	14	Repas des Anciens offert par la Commune	Polyvalente ¹
Mardi	31	Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par l'Association la Commune Libre	Polyvalente ¹
<p>¹ : 19 Rue André Chenal - ² : 22 Rue André Chenal - ³ : derrière le 19 rue André Chenal ⁴ : 12 rue de la Moinerie - ⁵ : 73 rue de la Bretauche - ⁶ : 52 rue André Chenal ⁷ : 15 rue de la Moinerie - ⁸ : 12 rue André Chenal - ⁹ : Rue Dumain - ¹⁰ : Route de Nestin</p> <p>Pour nous joindre, à votre convenance : courriel : marie-odile.raluy@mairie-fayauxloges.fr accueil@mairie-fayauxloges.fr Tél : 02-38-59-57-11</p>			

atelier POINVILLE
LAVAU | Architectes DPLG | Urbaniste ENPC associés

Le petit poinville | 45800 Combleux
 T. 02 38 21 71 64 | F. 02 38 21 13 44
contact@atelierpoinville.com
www.atelierpoinville.com

GARAGE BEURET
 142, RUE JEAN PARER
 45450 FAY-AUX-LOGES



Éric Beuret

Mécanique - Carrosserie - Peinture
 Dépannage
 Vente Véhicules Neufs et Occasions

Tél. : +33 (0)2 38 59 56 19
eric.beuret@wanadoo.fr
www.beuret.fr

ADRESSES SANTE

- **Hôpital régional Orléans**
14, avenue de l'Hôpital
45 100 Orléans
Tél : 02 38 51 44 44
- **Dentiste**
Morisot François
21, rue André Chenal
45 450 Fay aux Loges
Tél. : 02 3 8 59 56 04
- **Infirmiers**
 - Berg Denis
3, rue des Maillets
45 450 Fay aux Loges
Tél. : 02 38 59 41 97
 - Suel Jean-Marie
28, rue André Chenal
45 450 Fay aux Loges
Tél. : 02 38 59 50 19
- **Masseur - Kinésithérapeute**
Morice Bourget Stéphanie
28, rue André Chenal
45 450 Fay aux Loges
Tél. : 02 38 59 22 44
- **Médecins**
 - Charpentier Dominique
28, rue André Chenal
45 450 Fay aux Loges
Tél. : 02 38 59 51 09
 - Charpentier Frédéric
28, rue André Chenal
45 450 Fay aux Loges
Tél. : 02 38 59 51 09
 - Quivaux Alain
42, rue Notre-Dame
45 450 Fay aux Loges
Tél. : 02 38 59 57 06
- **Pharmacie des Loges**
6, rue des Maillets
45 450 Fay aux Loges
Tél. : 02 38 59 57 06
- **Pompiers**
Composer le 18
- **SAMU**
Composer le 15
- **Taxis**
 - Castaing Sylviane
17, route de la Courie
45 450 Fay aux Loges
Tél. : 02 38 59 23 62

RENSEIGNEMENTS SERVICES

- **Caisse d'allocations familiales (CAF)**
Place Saint Charles
45 946 Orléans Cédex 9
N° à tarif spécial : 0820 25 45 10
- **Conseil Général du Loiret**
15, rue Eugène Vignat
45 000 Orléans
Tél. : 02 38 25 45 45
- **Préfecture de la Région Centre et du Loiret**
181, rue de Bourgogne
45 000 Orléans
N° à tarif spécial : 0821 80 30 45
- **Impôts (Centre) Orléans Est**
131, rue du Faubourg Bannier
45 000 Orléans
Tél. : 02 38 42 55 54
Fax. : 02 38 42 57 39
- **EDF - GDF**Châteauneuf sur Loire
Info EDF
Tél.: 0810 080 333
Dépannage électricité
Tél. 0810 333 045

Info GDF
Tél. : 0810 800 801
Dépannage gaz Tél. : 0810 433 045
- **Lyonnaise des eaux**
 - Service clients
26, rue de la Chaude Tuile- BP 1109
Orléans Cédex 45001
N° Azur : 0810 86 28 62
 - Service d'urgence :
N° Azur : 0810 86 28 62
- **Mutualité Sociale Agricole (MSA)**
11, avenue des Droits de l'Homme
45 000 Orléans
Tél. : 02 38 60 55 55
- **Trésor public**
3, rue Gambetta
45 110 Châteauneuf sur Loire
Tél. ; 02 38 58 40 39
Ouverture du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Vendredi de 8h30 à 12h.
- **ADMR**
18, rue de l'Echo - Jargeau
Tél. : 02 38 57 28 00

- **Assistance sociale**
1A rue des Maraîchers
45 150 Jargeau
Tél. : 02 38 46 85 50
Fax. : 02 38 46 85 46
- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
Cour de la mairie, accès par la rue Dumain
Banque alimentaire les lundis de 14h30 à 16 h.
- Constitution des dossiers les vendredis de 14h30 à 16h.
- **Groupe scolaire « Pierre Mesples »**
 - Primaire
70, rue de la Bretauche
Tél. : 02 38 59 22 24
 - Maternelle
71, rue de la Bretauche
Tél. : 02 38 59 24 35
- **Restaurant scolaire (gestion)**
Tél. : 02 38 59 41 04
du lundi au vendredi de 8h15 à 10h15
- **Garderie périscolaire**
Maison des Loges
12, rue de la Moinerie
45 450 Fay aux Loges
Tél. : 02 38 59 24 36
- **Salle polyvalente**
19, rue André Chenal
45 450 Fay aux Loges
Tél. : 02 38 59 26 62
- **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**
Le relais assistantes maternelles intercommunal de la Communauté de Communes des Loges est ouvert. Des permanences hebdomadaires existent dans les communes. Contacter l'animatrice au : 02 38 46 04 97
- **Gendarmerie Nationale**
87, Boulevard de Verdun
45 110 Châteauneuf sur Loire
Tél. : 02 38 46 86 70
En cas d'urgence uniquement, composer le 17

Désignation	Tarif
Garderie	
(demi-tarif appliqué à partir du 3ème enfant)	
Frais d'adhésion (par famille)	10,00
Fréquentation régulière (au moins 2 jours/semaine)	
Matin et soir	5,60
Matin	3,50
Soir	3,80
Restaurant scolaire	
Repas primaire régulier (inscription à l'année) :	
QF < 198	2,24
de 198 à 264	2,31
de 265 à 331	2,42
de 332 à 398	2,53
de 399 à 465	2,64
de 466 à 532	2,75
de 533 à 599	2,86
de 600 à 666	2,97
de 667 à 710	3,08
Au delà de 711	3,20
Repas maternelle régulier (inscription à l'année) :	
QF < 198	2,11
de 198 à 264	2,19
de 265 à 331	2,30
de 332 à 398	2,41
de 399 à 465	2,52
de 466 à 532	2,63
de 533 à 599	2,74
de 600 à 666	2,85
de 667 à 710	2,96
Au delà de 711	3,07
Repas adulte	4,19
Repas occasionnel primaire ou maternelle	3,85
Repas non fournis suite allergie	1,74
ALSH Mercredis, Hiver, Printemps et été (enfants de Fay)	
CLSH mercredis en demi-journée = tarif divisé par 2	
QF < 198	2,10
de 198 à 264	2,80
de 265 à 331	3,60
de 332 à 398	4,40
de 399 à 465	5,40
de 466 à 532	6,30
de 533 à 599	7,30
de 600 à 666	8,50
de 667 à 710	9,60
de 711 à 1000	10,65
Au delà de 1000	11,60

Désignation	Tarif
ALSH Mercredis, Hiver, Printemps et été (enfants extérieurs)	
ALSH mercredis en demi-journée = tarif divisé par 2	
QF < 198	20,87
de 198 à 264	21,57
de 265 à 331	22,37
de 332 à 398	23,17
de 399 à 465	24,17
de 466 à 532	25,07
de 533 à 599	26,07
de 600 à 666	27,27
de 667 à 710	28,37
de 711 à 1000	29,42
>1000	30,37
Mini-camps de l'ALSH été - Tarifs à la semaine (enfants de Fay)	
QF < 198	15,00
de 198 à 264	19,00
de 265 à 331	23,00
de 332 à 398	27,00
de 399 à 465	33,00
de 466 à 532	38,00
de 533 à 599	44,00
de 600 à 666	50,00
de 667 à 710	60,00
de 711 à 1000	85,00
>1000	95,00
Mini-camps de l'ALSH été - Tarifs à la semaine (enfants extérieurs)	
< à 711	66,00
A partir de 711	126,00
	0
Prise en charge des animaux errants capturés par la police rurale	
Frais de prise en charge (capture)	50,00
Frais de transport au refuge	20,00
Frais de chenil extérieur	frais réels
Piscine	
Gratuit pour les moins de 3 ans	
Enfant (moins de 16 ans)	2,00
Adulte	3,00
Visiteur (accompagnant enfant de - de 8 ans)	2,00
Carnet 12 entrées enfants	20,00
Carnet 12 entrées adultes	30,00
Groupe de 15 enfants maxi. (encadrement gratuit)	30,00
Groupe de 16 à 30 enfants (encadrement gratuit)	60,00

Désignation	Tarif
Cimetière	
Concession trentenaire	103,00
Concession cinquantenaire	187,00
Columbarium	
Droits de concession des cases du columbarium A :	
Durée de 10 ans	305,00
Durée de 15 ans	457,50
Droits de concession des cases du columbarium B :	
Durée de 10 ans	152,50
Durée de 15 ans	228,75
Durée de 30 ans	457,50
Droits de concession des cases urnes individuelles :	
Durée de 10 ans	91,50
Durée de 15 ans	137,50
Durée de 30 ans	274,50
Redevance columbarium	38,50
Surtaxe eau - part communale	
Sur l'abonnement :	
Compteur Ø 15	12,03
Compteur Ø 20	12,38
Compteur Ø 25	16,72
Compteur Ø 30	16,72
Compteur Ø 40	19,14
Compteur Ø 60	19,14
Compteur Ø 80	19,14
Sur la consommation :	
De 0 à 500 M3	0,27
De 501 à 3 000 M3	0,23
> 3 000 M3	0,17
Surtaxe assainissement - part communale	
Sur l'abonnement :	
Sans objet (Ø)	38,60
Sur la consommation :	
De 0 à 6 000 M3	0,62
> 6 000 M3	0,49
Divers	
Location tables et bancs sans livraison	Don
Vacation police	20,00
Taxe raccordement assainissement	800,00
Une histoire de village (M. BELTOISE)	12,00
Martin des Loges (Mme LOUISEL)	19,00
Le Canal d'Orléans au fil du temps (M. RA-BARTIN)	12,00
Marché	
Pour les commerçants réguliers	
Le mètre linéaire	0,80
Forfait électricité	2,00

Désignation	Tarif
Pour les commerçants occasionnels	
Le mètre linéaire	1,00
Forfait électricité	2,00
Pour les commerçants qui restent plus de 6 heures sur le marché, les tarifs seront multipliés par deux	
Photocopie	
A4 recto	0,15
A4 recto verso	0,30
A3 recto	0,30
A3 recto verso	0,60
Photocopie couleur (uniquement pour les associations)	
A4 recto	0,10
A4 recto-verso ou A3 recto	0,20
Bulletin municipal	
Insertion encart publicitaire 1/16 de page	73,30
Insertion encart publicitaire 1/8 de page	120,40
Insertion encart publicitaire 1/4 de page	167,50
Salle polyvalente (caution de 1500 € + assurance + 2 justificatifs de domicile)	
Salle complète asso. de Fay (journée)	150,00
Salle complète asso. de Fay (2 jours)	300,00
Salle complète asso. de Fay (week-end)	350,00
Petite salle seule asso. de Fay (journée)	70,00
Salle complète particulier de Fay (journée)	400,00
Salle complète particulier de Fay (2 jours)	600,00
Salle complète particulier de Fay (week-end)	700,00
Petite salle seule particulier de Fay(journée)	110,00
Salle complète extérieur asso. et particulier (journée)	800,00
Salle complète extérieur asso. et particulier (2 jours)	1200,00
Salle complète extérieur asso. et particulier (week-end)	1400,00
Petite salle seule extérieur asso. et particulier (journée)	220,00
Chauffage (du 15/10/N au 15/04/N+1)	
Associations de fay-aux-Loges	Gratuit
Salle complète, par jour	95,00
Petite salle, par jour	40,00
Spectacles (saison culturelle)	
Plein tarif (par personne)	7,00
Tarif réduit (par personne: chômeur, RSA, - de 16 ans, + 65ans, adhérents Falz'art)	5,00
Famille (3 personnes et plus)	12,00
Abonnements par personne:	
4 spectacles	20,00
3 spectacles	18,00
Groupe (10 personnes et plus) par personne	5,00

L'agence de Crédit Agricole de Fay Aux Loges

UNE ÉQUIPE DE CONSEILLERS
À VOS COTÉS POUR TOUS VOS PROJETS :

**FINANCEMENT,
ASSURANCES,
PLACEMENTS...**

41, rue Abbé Thomas
45450 FAY AUX LOGES

Tél. : 0 978 978 978

(Prix d'un appel local, du lundi au vendredi
de 9 h à 19 h et le samedi jusqu'à 16 h.)



Le bon sens a de l'avenir

www.ca-centreloire.fr

Caisse régionale du Crédit Agricole (CRCA) Centre Loire, société coopérative à capital
variable, agréée au titre d'établissement de crédit - Siège social : 10, Allée des Collèges
- 45120 Boulogne-sur-Loire - 398 824 714 RCS BOURGEOIS - Société de courtage d'assurance
Inscrite au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 01 000 045.

MICKAEL GAUDRY

PEINTURE

- Décoration
- Différentes peintures à effets

REVETEMENTS SOLS

- P.V.C.
- Moquette
- Pose parquets flottants

VITRERIE

- Survitrage
- Double vitrage

RAVALEMENTS

- Façade
- Nettoyage haute pression
- Peinture / toiture

REVETEMENTS MURS

- Pose papier peint
- Différents produits décoratifs

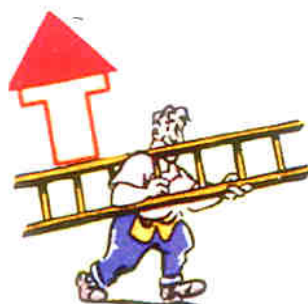


☎ 02 38 46 01 56

06 09 44 10 15

106 route de Vitry
45450 Fay aux Loges

S.A.R.L. TRIFFAULT



Couverture
Charpente
Aménagement
de combles

2, rue de la République - 45450 Fay aux Loges
Tél./Fax 02 38 59 26 24 - Portable 06 87 84 64 87
triffault-couverture@wanadoo.fr



Maintenance
Parcs & Jardins

ESPACE  ERVICE

TVA 7%

Réduction ou Crédit d'Impôt

Gilles HÉNAULT
Tél. 02 38 59 16 78
06 11 29 72 04
Les Cottières 45450 DONNERY

